

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

ⵎⵓⵎⵎⵉⵔⵉ ⵏ ⵓⵎⵓⵎⵎⵉⵔⵉ ⵏ ⵓⵎⵓⵎⵎⵉⵔⵉ
X.⊙V.ⵓⵎⵎⵉⵔⵉ | ⵓⵎⵎⵉⵔⵉ ⵏ ⵓⵎⵎⵉⵔⵉ | X.ⵓⵎⵎⵉⵔⵉ ⵏ ⵓⵎⵎⵉⵔⵉ
X.ⵓⵎⵎⵉⵔⵉ ⵏ ⵓⵎⵎⵉⵔⵉ | X.ⵓⵎⵎⵉⵔⵉ ⵏ ⵓⵎⵎⵉⵔⵉ

UNIVERSITE MOULOUD MAMMERRI DE TIZI-OUZOU
FACULTE DES LETTRES ET DES LANGUES
DEPARTEMENT DE FRANÇAIS



جامعة مولود معمري-تيزي وزو
كلية الآداب واللغات

N° d'Ordre :
N° de série :

MEMOIRE DE FIN D'ETUDES POUR L'OBTENTION
DU DIPLOME DE MASTER

DOMAINE : Lettres et langues étrangères
FILIERE : Langue et littérature française
SPECIALITE : Didactique des langues étrangères

THEME

**Pour une prononciation correcte en compétence orale :
cas des apprenants de première année moyenne du «
CEM Bataille 23 mars 1957 Ait Khelili»**

Présenté par :
M^{elle} CERBAH Melissa

Encadré par :
Mme REKHAM Samira

Mémoire soutenu le :14/07/2024 devant le jury :

Présidente : M^m TACINE Fadila, MAA, UMMTO

Rapporteur : Mme REKHAM Samira, MAA, UMMTO
Examineur : M. KEZZAR HOCINE, MAA, UMMTO

PROMOTION 2023/2024



Remerciement

Je remercie Dieu, le Tout-puissant, de m'avoir donné la volonté et le courage pour accomplir ce travail.

A ma promotrice REKHAM Samira

Je tiens à exprimer toute ma gratitude à ma promotrice pour sa collaboration, son soutien et sa disponibilité, ainsi que ses conseils judicieux, qui m'ont donné l'élan nécessaire tout au long de la réalisation de cette recherche.

Au membre de jury

Je tiens également à adresser mes remerciements aux membres du jury qui ont accepté de lire et d'évaluer mon travail, ainsi que de participer à cette soutenance.



Dédicace

J'ai le plaisir de dédié ce modeste travail :

À ma chère mère ZOUINA, ma source de force qui m'a éclairé mon chemin par ces prières, son soutien et son amour, tu m'as appris à ne pas céder devant les difficultés. Rien dans le monde ne vaut les sacrifices et les efforts que tu as fournis jour et nuit pour m'assurer les bonnes conditions.

À la mémoire de mon père, j'aurais souhaité ta présence en ce moment pour partager ma joie. Que ton âme repose en paix.

À mon frère SAID adoré, ta présence est un cadeau précieux dans ma vie.

À toute ma famille.

À tous mes chers amis Yasmine, Ania, Numidia, Melissa et Kenza, Farid. Cette réalisation est aussi la vôtre, votre amitié et votre soutien ont été une source d'inspiration constante. Merci d'avoir partagé ce voyage avec moi et d'avoir enrichi chaque étape de rires, de conseils et de moments inoubliables.

Table des matières

Remerciements

Dédicaces

Liste des abréviations

Introduction générale1

Chapitre 1 : Généralités sur la notion de l'oral

Introduction..... 4

1. Didactique de l'oral4

2. Définition de l'oral5

3. Le statut de l'oral dans le programme officiel6

4. Les types de présentations orales en classe7

4.1. L'oral spontané.....7

4.2. L'oral scriptural7

4.3. L'écrit oralisé.....8

5. La place de l'oral dans les différentes méthodologies de l'enseignement8

5.1. Définition de la méthodologie d'enseignement.....8

5.2. L'oral dans la méthodologie traditionnelle.....8

5.3. L'oral dans la méthodologie directe9

5.4. L'oral dans la méthodologie audio-orale9

5.5. L'oral dans la méthodologie audio-visuelle.....9

5.6. L'approche communicative.....9

6. Définition de la communication9

7. Les objectifs visés par la compétence de communication10

8. La prise de parole de l'élève en classe de FLE	10
8.1. Définition de la parole	10
8.2. L'importance de la parole	11
8.3. Les facteurs majeurs paralysant la prise de parole en classe de FLE	11
8.3.1. Facteur psychologique	12
8.3.2. Facteur familial et social ,.....	12
8.3.3. Facteur didactique et pédagogique.....	12
9.L 'évaluation de la compétence de l'oral.....	12
Conclusion	13

Chapitre 2 : La prononciation dans la phonétique et la phonologie

Introduction.....	14
1. La phonétique et la phonologie.....	14
1.1. La phonétique	15
1.1.1. Définition	15
1.1.2. Les domaines de la phonétique	15
1.1.2.1. La phonétique articulatoire.....	15
1.1.2.2. La phonétique acoustique.....	15
1.1.2.3. La phonétique auditive.....	16
1.2. La phonologie.....	16
1.2.1. La phonématique.....	16
1.2.2. La prosodie.....	16
1.2.2.1. L'accentuation.....	17
1.2.2.2 .Le rythme.....	17
1.2.2.3. L'intonation.....	17
1.3. Comparaison distinctive entre la phonétique et la phonologie.....	18
2. L 'articulation des phonèmes.....	18

2.1. Les voyelles et leurs traits d'articulations	19
2.1.1. Les voyelles.....	19
2.1.2. Les traits d'articulations des voyelles.....	19
2.2. Les consonnes et leurs traits d'articulation	19
2.2.1. Les consonnes.....	19
2.2.2. Les lieux d'articulations des consonnes.....	20
2.3. Les semi-voyelles ou les semi-consonnes et leurs lieux d'articulation	20
2.3.1. Les semi-voyelles ou les semi-consonnes.....	20
2.3.2. Les lieux articulatoires des semi-voyelles ou les semi-consonnes.....	21
3. L'importance de la prononciation dans l'apprentissage d'une langue étrangère	21
Conclusion.....	23

Chapitre 3 : Cadre méthodologique et analyse des données

Introduction	24
1. Définition de l'enquête	24
2. La description de lieu d'enquête	24
3. Les objectifs de l'enquête :.....	25
4. Présentation de l'échantillon :.....	25
5. Techniques d'enquête.....	26
5.1. Enregistrement	26
5.2. Questionnaire.....	26
5.2.1. Description du questionnaire.....	27
6. Les difficultés rencontrées durant l'enquête	27
7. Analyse des données collectées par l'enregistrement	28
7.1. Transcription des phrases enregistrées durant la première séance	28
7.2. Transcription des phrases enregistrées durant la deuxième séance	28
7.3. Transcription des phrases enregistrées durant la troisième séance	29
8. Identification des erreurs	29

8.1. Analyse des erreurs de prononciation relevées lors de la première séance.....	29
8.2. Analyse des erreurs de prononciation relevées lors de la deuxième séance.....	30
8.3. Analyse des erreurs de prononciation relevées lors de la troisième séance.....	31
9. Analyse des données collectées par le questionnaire	35
10. Discussion des résultats.....	49
Conclusion	50
Conclusion générale.....	51

Bibliographie

Annexe

Liste des tableaux

Liste des figures

*Introduction
générale*

Introduction générale

L'objectif principal de tout processus d'enseignement/apprentissage des langues étrangères consiste à inculquer à l'apprenant les compétences de communication, que ce soit à l'oral ou bien à l'écrit.

En effet, être capable de communiquer efficacement dans une langue étrangère nécessite une prononciation saine, c'est-à-dire, le locuteur doit prononcer correctement le message qu'il veut transmettre. La perfection de la compétence de l'oral se manifeste également dans la prononciation correcte et l'articulation des sons de la langue étrangère notamment la langue française FLE¹.

De ce fait, l'enseignement/apprentissage de la prononciation paraît primordial, voire indispensable, car avoir une bonne articulation de la langue française permettra à l'apprenant d'être capable de prendre la parole de manière expressive et de produire un énoncé clair et compréhensible. Elle permet également aux apprenants de s'intégrer plus facilement dans les contextes linguistiques variés, et s'adapter plus aisément à des environnements professionnels.

Donc, nous pouvons dire que l'acquisition correcte de la prononciation demeure un élément fondamental pour une communication efficace, car une mauvaise articulation peut non seulement entraver l'accès au sens, mais aussi diminuer la confiance des apprenants à pratiquer la langue.

Notre travail, intitulé « Pour une prononciation correcte en compétence orale : Cas des apprenants de première année moyenne du « CEM Bataille 23 mars 1957 Ait Khelili » s'inscrit dans le cadre de la didactique et plus précisément la didactique de l'oral. La prononciation joue un rôle très essentiel dans la circulation des messages et l'assurance d'une bonne entente entre les interlocuteurs. Elle élimine tout malentendu ou mauvaise interprétation du message.

Selon nos observations en tant qu'étudiante du français langue étrangère, les difficultés de prononciation peuvent concerner les jeunes apprenants qui sont en début de leur apprentissage, mais aussi elles peuvent être présentes chez les adultes ou même pour ceux qui ont un cursus plus ou moins avancé. En effet, il est important d'étudier la phase initiale de l'apprentissage de FLE pour comprendre les sources des erreurs articulatoires, en particulier la nécessité pour les apprenants d'acquérir une bonne compréhension de la phonétique et des compétences articulatoires des mots.

¹ FLE : Français Langue Étrangère

Introduction générale

C'est à partir de ce point que nous avons choisi de centrer les regards sur « les difficultés de prononciation en classe de FLE », en visant le cas des apprenants de première année moyenne.

Cela nous a poussé à poser la problématique suivante :

- Quels sont les difficultés rencontrées par les apprenants de première année moyenne ?
- Quel est l'impact de la correction phonétique sur la qualité de la prononciation orale ?

Pour pouvoir répondre à notre problématique, nous avons émis une série d'hypothèses qui pourraient orienter notre recherche :

-Les difficultés rencontrées par les apprenants de 1 ère année moyenne seraient d'ordre phonétique.

-La correction phonétique telle que la répétition aiderait les apprenants à améliorer la prononciation chez les apprenants de première année moyenne.

Pour répondre à la problématique et vérifier les hypothèses de recherche, nous allons mener notre enquête de terrain au niveau de l'établissement moyen « Bataille 23 mars 1957 », qui se situe dans le village de "Tandlest", à la commune de "Ait Khelili", daïra de Mekla, willaya de Tizi-Ouzou.

Nous allons mener notre enquête auprès d'un échantillon, constitué de trois classes de première année moyenne, chacune contient une trentaine d'élèves, et huit enseignants auxquels nous allons interroger. Nous allons utiliser deux outils pour la collecte des données. Le premier est un enregistrement audio, le deuxième est un questionnaire adressé aux enseignants de la première année qui sont chargés de l'enseignement en langue française.

Notre travail de recherche a pour objectif de détecter et d'identifier les erreurs articulatoires les plus fréquentes chez les apprenants de la première année moyenne et de montrer les approches et les activités efficaces que l'enseignant doit mettre en œuvre dans le but d'améliorer leur prononciation dans une classe de FLE.

Concernant notre plan de travail, nous avons jugé utile de l'organiser en deux parties : une partie théorique comprend deux chapitres et une partie pratique :

Introduction générale

Dans le premier chapitre, nous parlerons de l'oral, son statut dans le programme officiel, sa place dans les différentes méthodologies d'enseignement /apprentissage, puis nous aborderons la prise de parole dans une classe de FLE.

Dans le deuxième chapitre, nous définissons les sous-disciplines de la linguistique : la phonétique et la phonologie, en précisant leurs distinctions et leurs rôles dans la production et la perception des sons, en mettant l'accent sur les concepts clés comme les phonèmes et les traits distinctifs. Enfin, nous aborderons également l'importance de la prononciation dans l'apprentissage d'une langue étrangère.

Pour la partie pratique, nous adoptons d'abord l'enregistrement comme une technique directe d'investigation pour identifier et sélectionner les mots mal prononcés chez les apprenants de première année moyenne. En parallèle, nous distribuons un questionnaire aux enseignants de français de la première année moyenne pour obtenir des témoignages réels sur ces lacunes ainsi que sur les méthodes de correction phonétique qu'ils utilisent en classe de FLE. Nous explorons ces obstacles à l'apprentissage des langues étrangères, en particulier du français, dans le but de répondre à notre problématique de départ.

Chapitre 1 :
Généralités sur la
notion de l'oral

Introduction

Dans le monde moderne, la capacité à s'exprimer efficacement à l'oral révèle une importance capitale, que ce soit dans les sphères académiques, professionnelles ou personnelles. La maîtrise de l'art de la prise de parole influence non seulement la transmission des idées, mais aussi la façon dont elles sont perçues et reçues par autrui.

Dans ce chapitre, nous allons parler d'une manière générale de l'oral pour arriver à sa définition exacte et son statut dans le programme officiel et enfin, nous allons montrer l'alternance et l'évolution des réflexions didactiques sur l'oral et sa place dans les différentes méthodologies d'enseignement.

A la fin du chapitre, nous aborderons la prise de parole des apprenants en classe de FLE, ainsi que la manière dont les apprenants peuvent s'exprimer, et nous discuterons également de l'évaluation de l'oral en classe.

1. Didactique de l'oral

L'enseignement de l'oral s'inscrit dans le champ d'études qui est la didactique de l'oral.

« *Il est alors un moyen d'enseignement puisque c'est l'outil que l'enseignant utilise pour ses interventions* » (DE GRANDPRÉ. Martine, LAFONTAINE Lizanne et PLESSIS-BELAIR. Ginette, 2016 : 7). En effet, il représente bien plus qu'une simple compétence linguistique, c'est un moyen primordial qui facilite l'apprentissage chez les apprenants.

De plus, selon SARRAZAC. Jean-Pierre (1991) : « L'oral n'est pas le brouillon de l'écrit, il constitue un ordre de réalisation de la langue différente de l'écrit. Cela dit, qu'il est quelque chose qui se pratique, et implique des relations, des interactions entre des personnes qui se parlent ».

En outre, maîtriser la langue orale est une des conditions pour l'apprentissage d'une langue étrangère, et cela nécessite de développer chez les apprenants l'habileté de communiquer et de s'exprimer. Cependant ceux-ci éprouvent d'énormes difficultés à communiquer oralement en français et pour résoudre ce problème, il est essentiel d'encourager la participation active des apprenants en classe.

Selon NONNON. Élisabeth, (2011) « l'histoire de l'oral dans l'enseignement et la didactique du français est riche et complexe, marquée par des évolutions significatives à travers les siècles. L'oral occupait une place centrale dans l'éducation, notamment à travers l'art de la rhétorique et de la parole publique dans les sociétés anciennes. Toutefois, avec l'avènement de l'imprimerie et l'accent mis sur la littérature écrite à partir de la Renaissance, l'importance de l'oral a parfois été reléguée au second plan ».

1. Définition de l'oral

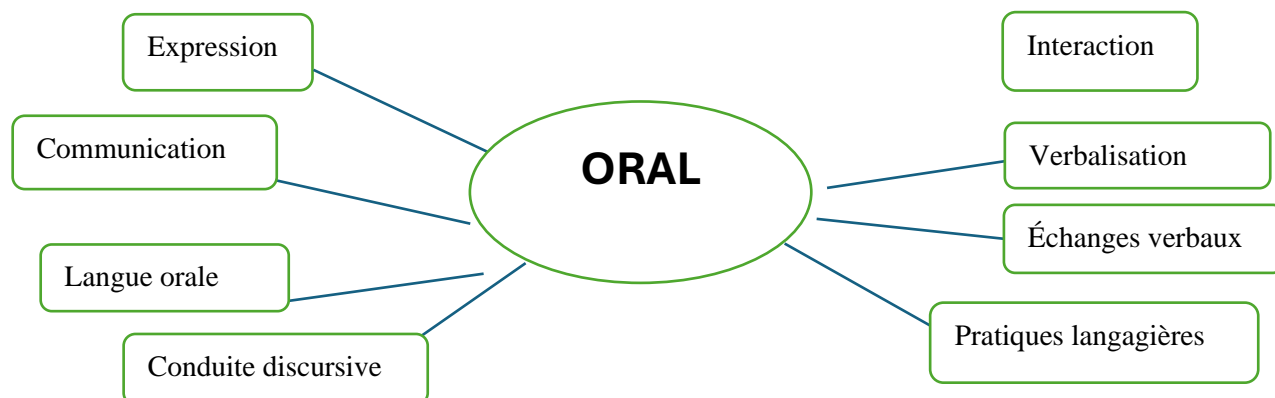
Selon le petit Larousse illustré, l'oral signifie : « *ce qui est relatif à la bouche, fait de vive voix, transmis par la voix, qui appartient à la langue parlée* ». (Le Larousse, 1991 :720).

Le petit Robert de la langue française donne aussi une définition de l'oral comme « *mot qui vient du latin os. Oris 'bouche', (opposé à écrit) qui se fait, qui se transmet par la parole.* ». (Le Robert, 1991 : 720).

Le dictionnaire HACHETTE encyclopédique définit l'oral comme : « *transmis ou exprimé par la bouche. La voix (par opposition à écrit) qui a rapport à la bouche* ». (Dictionnaire. HACHETTE encyclopédique, 1991 : 1346).

En didactique des langues, « *l'oral désigne le domaine de l'enseignement de la langue qui comporte l'enseignement de la spécificité de la langue orale et son apprentissage au moyen d'activités d'écoute et de production conduites à partir de textes sonores, si possibles authentiques* ». (PATRICK. Charaudeau et MAINTAGUNEU. Dominique, 2002 :120).

Schéma 1 : L'ORAL, C'EST QUOI AU FAIT ? (MICHEL. Billières, 2014).



A partir de ce schéma nous pouvons remarquer que l'oral est un ensemble de plusieurs composantes :

L'oralité représente l'expression et la communication entre les individus. Elle permet le partage d'idées, d'émotions et d'expériences. Pour être compétent dans la langue orale, il est nécessaire de développer des aptitudes telles que la clarté, la cohérence, la fluidité et l'adaptabilité. La conduite discursive demande la capacité à organiser ses idées logiquement et à les organiser de manière persuasive. Les pratiques langagières incluent les conventions linguistiques qui régissent la communication orale dans une société donnée. L'échange verbal est un processus dynamique où les individus interagissent pour partager des informations et créer des significations communes. La verbalisation consiste à exprimer ses pensées et sentiments avec des mots. Enfin, l'interaction orale est fondamentale pour la communication humaine favorisant, la connexion, la collaboration et la création des liens sociaux.

2. Le statut de l'oral dans le programme officiel

Le fonctionnement des sociétés modernes repose de plus en plus sur la communication et l'information, le bouleversement économique, juridique, social, politique et même éducatifs mondial entraîne l'émergence de nouvelles cultures et langues. Il est donc crucial de ne pas négliger cette dimension qui ouvre de nouvelles opportunités pour l'apprentissage pour tous notamment les langues étrangères. (OUTALEB. Aldjia, 2010 : 227).

L'usage de l'oral et l'écrit sont devenus des composantes essentielles de notre environnement, de notre mode de vie, il est vrai que, contrairement à l'écrit, la production orale a souvent été privilégiée, bénéficiant davantage des avancées méthodologiques visant à améliorer les compétences de production et de compréhension orale et ce dernier a toujours été l'objectif principal de la didactique, car il facilite l'apprentissage des langues étrangères et l'acquisition chez les apprenants.

D'après, MICHEL. Ballabriga (2005) : «la linguistique affirme la primauté de l'oral sur l'écrit, la parole est plus ancienne et plus réponde que l'écriture ».

La nécessité du développement des compétences orales à l'école pour les apprenants de tous les milieux sociaux fait largement consensus, particulièrement dans les premières années moyennes. L'enseignement explicite de l'oral permet de réduire les inégalités scolaires,

d'améliorer l'acquisition des savoirs et de développer la confiance en soi de chaque apprenant. En plaçant l'oral au cœur des apprentissages, les programmes éducatifs encouragent une participation active et critique des apprenants, favorisant ainsi leur engagement dans les matières académiques et les préparant à une communication efficace dans divers contextes sociaux et professionnels.

« Cette approche enrichit non seulement leur compréhension des contenus enseignés, mais aussi leur capacité à interagir de manière constructive dans une société de plus en plus connectée et diversifiée ». (BENADETTE. Plumelle, 2021 :1).

4. Les types de présentations orales en classe

Ces dernières années des didacticiens se sont intéressés de plus en plus à l'enseignement/apprentissage de l'oral, ce qui nous pousse à nous demander quel type d'oral enseigner en classe, sachant qu'il existe plusieurs types :

4.1. L'oral spontané

« Un oral spontané est une forme de communication verbale où l'orateur s'exprime d'une manière naturelle et non planifiée, sans préparation préalable sur un sujet donné. Cela peut être utilisé dans divers contextes tels que ; discussion en groupe. Du terme spontané, on peut dire ce que dit A. Lodge des termes « familier » ou « Populaire », à savoir que ce n'est certainement pas une notion sérieuse pour la description. Les études descriptives, menées depuis quelques années sur de grands corpus de langue parlée, en français ou en anglais, montrent que l'on peut effectivement s'y prendre tout autrement ». (LODGE. Anthony,1997 : 302).

4.2. L'oral scriptural

« Qu'on l'appelle oral formel, oral institutionnel ou oral scriptural (cette dernière dénomination est la plus appropriée). Ce mode de réalisation est très privilégié par l'école. Dans la pratique de l'exposé, notamment la plupart des pratiques institutionnelles de l'interaction orale, lors d'une prise de parole en public, lors d'une réunion, les débats publics, par exemple, privilégient également cette forme d'oral ». (GARCIA- DEBANC. Claudine, 1999 : 202).

L'oral scriptural est donc un parler contrôlé, qui s'élabore dans un registre cultivé ou académique en fonction des contraintes de la situation.

4.3. L'écrit oralisé

« Il s'agit toujours de la lecture d'un texte écrit à voix haute, qu'il soit lu ou restitué après mémorisation. On trouve cette activité, par exemple, dans les discours politiques des hommes d'Etat ». (GARCIA- DEBANC. Claudine, 1999 : 202).

5. La place de l'oral dans les différentes méthodologies de l'enseignement

« Les méthodes d'enseignement des langues, que ce soit sous leurs formes écrites ou orales, ne datent pas d'aujourd'hui. De nombreuses études menées au cours de XIXe siècle, notamment sa première moitié, montrent clairement que l'apprentissage des langues s'est centré sur l'écrit, précisément sur la grammaire. À la fin de XIXe siècle, et suite aux instructions de l'Éducation nationale française, qu'on commence à réfléchir à l'expression orale en classe. C'est pourquoi nous voulons parler brièvement des principales méthodes ayant trait avec l'enseignement de l'oral ». (COIANIZ. Alain, 2000 : 3).

5.1. Définition de la méthodologie d'enseignement

« La méthodologie est l'étude des méthodes et leurs applications, elle est une étude abstraite et théorique. Elle est aussi un ensemble de procédés, de techniques adoptées par un chercheur pendant son travail de recherche pour parvenir à une ou plusieurs conclusions ». (PERRIN. Jacque, 2001 : 37).

5.2. L'oral dans la méthodologie traditionnelle

Est également appelée méthodologie classique, cette méthodologie se basait sur la lecture et la traduction de textes littéraires en langue étrangère plaçant donc l'oral au second plan. Cependant on accordait plus d'importance à la forme littéraire qu'au sens des textes même, si celui-ci n'est pas totalement négligé. (PUREN. Christian, 1989 :71).

5.3. L'oral dans la méthodologie directe

Cette méthodologie est considérée comme la première méthodologie spécifique d'enseignement des langues vivantes étrangères. Son objectif général est d'apprendre à parler au moyen d'une méthode active où l'apprenant mémorise ce qu'il a appris et peut ensuite s'en servir. Elle permet d'éviter le recours à la langue maternelle dans l'apprentissage. Elle diffère systématiquement à la méthodologie traditionnelle en raison de son principe direct. (PUREN. Christian, 1990 : 37).

5.4. L'oral dans la méthodologie audio-orale

La méthodologie audio orale s'est développée aux États –Unis, grosso modo durant la période 1940-1970, et s'est inspirée d'une expérience didactique menée dans l'armée pour former rapidement un grand nombre des militaires à comprendre et à parler les langues des différents champs de bataille de la seconde guerre mondiale. (PUREN. Christian, 1989 : 86).

À travers cette méthode que l'oral commence progressivement à recevoir une priorité sur l'écrit, comme l'indique Jean Pierre Robert : « *cette méthode donne la primauté à l'apprentissage de l'oral et relègue celui de l'écrit loin dans l'apprentissage* ». (ROBERT. Jean-Pierre, 2002 : 121).

5.5. L'oral dans la méthodologie audio-visuelle

Est une méthode d'enseignement/d'apprentissage créée dans les années 1960, fondée sur le behaviorisme. Elle repose sur l'utilisation d'une bande sonore et d'un film fixe. Ses principes fondamentaux sont de donner la priorité à la communication orale. (PUREN. Christian, 1988 : 36).

5.6. L'approche communicative

Est apparue en France à partir des années 1970 en réaction contre la méthodologie audio-orale et la méthodologie audiovisuelle. Cuj Jean-Pierre souligne que : « *L'approche communicative s'applique aux dispositifs de choix méthodologiques visant à développer chez l'apprenant la compétence à communiquer* ». (PUREN. Christian, 1988 : 36).

6. Définition de la communication

Dans son sens le plus large, la communication est un acte d'échange par lequel deux ou plusieurs personnes entrent en contact pour élaborer une transmission réactive d'idées, connaissances ou sentiments.

Selon Claire TARDIEU : « *communiquer, c'est émettre des messages pour d'autres êtres humains, avec des mots, des gestes, des attitudes corporelles* » (TARDIEU. Claire, 2008

:11). Cette définition confirme qu'une communication peut se réaliser avec un processus verbal, par des paroles, prenant le simple exemple d'une situation de communication en classe quand l'enseignant pose une question et ses élèves répondent, ou un processus non-verbal qui se produit sans faire recours à la parole mais par des gestes et des attitudes corporelles.

7. Les objectifs visés par la compétence de communication

L'objectif général de la communication est de faciliter l'échange d'informations et d'idées, pour améliorer la compréhension mutuelle, la coordination et la collaboration entre les individus.

Dans une classe de FLE, la communication a comme objectif principal la facilité de l'apprentissage et la compréhension chez les apprenants, ce qui leur permettra de transmettre leurs idées et connaissances d'une manière claire et accessible. Ensuite, la communication favorise la participation des élèves, c'est-à-dire elle motive les élèves pour participer en classe, ce qui facilitera la compréhension des cours. (BRUNO. July, 2009 :7).

Enfin, une communication efficace aide les apprenants à acquérir des compétences sociales entre eux, pour interagir positivement et de manière productive. (ARNAUD. Sébastien, 2016 : 3).

8. La prise de parole de l'élève en classe de FLE

La plupart des enseignants dans les classes de français langue étrangère rencontrent des difficultés avec la prise de parole des apprenants. Ce qui pousse certains chercheurs à consacrer des livres et des chapitres pour trouver des solutions, aux facteurs qui pourraient être un obstacle à la prise de parole en classe du FLE.

8.1. Définition de la parole

La parole est, d'après le dictionnaire Larousse : « *la faculté de parler propre à l'être humain. L'être humain est un être doté de parler* ». (Larousse, 2001 : 56).

La parole est une particularité de l'oral. Elle est définie par Ferdinand de Saussure, « comme un acte individuel ». (RICO. Christophe, 2005 : 389).

La parole selon Jean-Pierre Cuq est : « *le concept saussurien qui s'oppose à la langue, comme l'utilisation du système linguistique s'oppose à ce système, en tant que manifestation*

de la langue individuelle, occasionnelle, et se matérialise sous forme de taille et de nature très diverses. La parole a longtemps été considérée comme impure et difficilement analysable ». (CUQ. Jean- Pierre, 2003 : 187).

8.2. L'importance de la parole

Selon Colette Bizourd, « *prendre la parole en public, même avec des proches, est souvent une épreuve. Pourtant, la parole est indispensable, à la vie dans notre société. D'autre part, nous avons tous quelque chose à dire que personne ne peut dire à notre place* ». (BIZOUARD. Colette, 2006 : 10).

Depuis la naissance de l'homme, la parole est considérée comme étant son premier moyen essentiel d'expression et d'existence. Le droit de la parole est assimilé à la liberté fondamentale pour la communication et la transmission des idées. La prise de parole permet une communication claire et directe des connaissances et des émotions de l'individu. Elle permet également une flexibilité de partager ses idées complexes, et des concepts abstraits.

Se faire comprendre, ce n'est pas seulement " trouver les mots ". C'est aussi : susciter l'intérêt des interlocuteurs," habiller " son propos de façon attrayante, créer une " bonne " relation avec le langage, nourrir sa pensée et la structurer, découvrir en soi des capacités insoupçonnées et les mettre en valeur, affiner sa sensibilité et réveiller son imagination (BIZOUARD. Colette, 2006 : 1).

8.3. Les facteurs majeurs paralysant la prise de parole en classe de FLE

De nombreux apprenants hésitent à prendre la parole en classe de FLE. Cette réticence à participer oralement est souvent le résultat de divers facteurs, qui entravent leur engagement et leur développement académique global.

La prise de parole est considérée comme un élément très particulier dans le domaine de la maintenance du contact, surtout chez les apprenants. En effet, elle les aide à mieux performer leurs compétences cognitives. Ces dernières peuvent être mesurées par leur capacité à gérer une interaction verbale sans avoir recours à un intermédiaire.

Cependant, il y a toujours un problème qui réside au niveau de cette prise de parole, et ce problème renvoie à plusieurs facteurs, qu'ils soient linguistiques, psychiques ou sociolinguistiques.

Parmi les facteurs qui empêchent la prise de parole :

8.3.1. Facteur psychologique

➤ **Le trac** : l'apprenant dans ce cas, il évite complètement de prendre la parole parce qu'il ne trouve pas des réponses aux questions posées, ou il ne sait pas ou il ne maîtrise pas les règles de cette langue, alors il serait dérangé totalement.

➤ **La timidité** : c'est le sentiment d'insécurité que les apprenants éprouvent dans des situations différentes, telles que parler avec l'enseignant ou que la communication orale nécessite un degré de timidité faible.

➤ **Le manque de confiance en soi** : la confiance en soi est une caractéristique qu'on trouve chez certains et non pas à tout le monde. Cette qualité s'installe chez la personne avec le temps et avec l'expérience.

8.3.2. Facteur familial et social

La démarche vers l'école de la réussite permet l'engagement individuel et collectif par des alliances avec les parents et le partenariat avec les familles, et les différents groupes de la communauté et son ensemble. Cependant, dans plusieurs cas, les apprenants ne peuvent pas s'exprimer librement devant leurs parents, ce qui parfois crée une pression normative qui limite la liberté d'expression en classe.

8.3.3. Facteur didactique et pédagogique

L'enseignant de FLE a un grand rôle dans l'acquisition de l'expression orale chez les apprenants, il doit motiver l'apprentissage par créer un climat favorisant les échanges et à susciter leurs envies de prendre la parole.

9. L'évaluation de la compétence de l'oral

Selon Malika Iddou, « *l'évaluation est un processus systématique qui vise à déterminer dans quelle mesure des objectifs d'apprentissage sont atteints* », (IDDOU Malika Said Oumar, 2004 : 09), c'est-à-dire qu'elle permet de vérifier le degré d'aboutissement aux

objectifs tracés. L'évaluation permet à enseigner et de vérifier le degré d'assimilation de ses apprenants, mais également discerner les nécessités de ses apprenants et leurs carences, afin d'y remédier, mais ce n'est pas tout, l'évaluation permet aussi de décider du passage des apprenants d'un cycle à un autre, et de dégager les meilleurs éléments faibles.

Evaluer l'oral ne devrait d'ailleurs pas signifier évaluer exclusivement la production verbale. De même qu'à l'écrit, nous évaluons l'écriture et la lecture, nous devrions à l'oral évaluer davantage l'écoute. Dans le cadre de la recherche INRP (l'oral pour apprendre), il importe donc de ne pas se borner à une prise en compte exclusive de la production verbale, comme nous le faisons généralement, mais à concevoir aussi une évaluation et un apprentissage de l'écoute.

L'évaluation de l'oral pose ainsi de nombreuses questions, la compétence de la communication orale semble devenir de plus en plus l'objectif central dans l'appropriation d'une langue étrangère.

Conclusion

En conclusion, l'oral est reconnu comme une compétence clé dans le système éducatif, indispensable pour la réussite scolaire, afin de préparer les apprenants à une communication efficace et confiante dans la vie quotidienne et professionnelle. Les concepteurs des programmes insistent sur la nécessité d'enseigner et de pratiquer l'oral pour favoriser la confiance en soi, l'aisance à s'exprimer devant un public et la capacité à argumenter et à débattre.

La prise de parole est une étape cruciale pour communiquer clairement et établir des relations efficaces, que ce soit en public, en réunion etc. Améliorer cette compétence peut avoir un impact sur l'enseignement/apprentissage des apprenants de tous niveaux. Grâce à cette compétence, ils peuvent surmonter la peur, la timidité et le stress qui sont des obstacles qui freinent leurs apprentissages.

Il est essentiel de souligner l'impact positif de l'oral, tant la prise de parole dans une classe de FLE. Ces deux compétences jouent un rôle fondamental dans la communication et l'apprentissage des langues en général.

Chapitre 2 :
La prononciation dans la
phonétique et la
phonologie

Introduction

L'étude de la phonétique et de la phonologie constitue un pilier fondamental de la linguistique moderne, visant à comprendre comment les sons sont produits, perçus et organisés dans les langues humaines. La phonétique se concentre sur les aspects physiques et physiologiques de la parole, examinant les articulations et les propriétés acoustiques des sons, tandis que la phonologie explore les schémas et les règles qui régissent l'utilisation des sons dans une langue spécifique. La distinction entre ces disciplines est essentielle pour saisir non seulement la production correcte des sons mais aussi leur fonctionnement au sein d'un système linguistique donné.

L'importance de maîtriser la phonétique et la phonologie réside dans leur capacité à améliorer la compréhension et la communication linguistique. Une bonne prononciation facilite non seulement la clarté de l'élocution mais aussi la compréhension mutuelle entre les locuteurs natifs et les apprenants de français langue étrangère (FLE). Cela ouvre la voie à une exploration plus profonde des cultures et des contextes où la langue est utilisée, enrichissant ainsi l'expérience globale d'apprentissage.

Dans ce deuxième chapitre, nous explorons d'abord les fondements de la phonétique et la phonologie. Ensuite, nous clarifions leurs différences et leurs rôles dans la production et la perception des sons, en mettant l'accent sur les concepts clés comme les phonèmes et les traits distinctifs. Enfin, nous aborderons également l'importance de la prononciation dans l'apprentissage d'une langue étrangère.

1. La phonétique et la phonologie

La phonétique et la phonologie sont deux branches de la linguistique dont l'une complète l'autre. Elles ont le même objet d'étude : " les sons du langage".

La phonétique étudie les sons en tant que phénomène physique, sans considération pour la fonction qu'un son peut avoir dans un contexte particulier. En revanche, la phonologie étudie

les fonctions des sons dans un système linguistique donné, en se basant sur les descriptions issues des études phonétiques réalisées.

La distinction entre la phonétique et phonologie est indispensable pour une compréhension approfondie du langage. La phonétique fournit les données empiriques sur lesquelles se base la phonologie pour construire ses modèles théoriques. Ces deux disciplines offrent une vision complète sur la nature du fonctionnement des sons de la parole.

1.1. La phonétique

1.1.1. Définition

La phonétique est : « *la discipline qui étudie la composante sonore d'une langue dans sa réalisation concrète, de point de vue acoustique, physiologique (articulatoire) et perceptif (auditif)* ». (CUQ. Jean- Pierre, 2003 : 194).

« *La phonétique est l'étude des sons du langage dans leur réalisations concrètes indépendamment de leur fonction linguistique* ». (DUBOIS. Jean, 1994 :361).

« *La phonétique est une science qui étudie les sons émis par l'appareil phonatoire humain et destinés à signifier. Elle ne s'intéresse donc pas à d'autres formes de langage, comme l'écriture, le langage des sourds-muets fait de signes etc. Elle se concentre sur l'étude des sons, mais non sur le contenu des messages émis par le locuteur* ». (JEAN. Marie- Pierret,1994 : 1).

1.1.2. Les domaines de la phonétique : les trois domaines de la phonétique sont : (BILLIÈRES. Michel 2014).

1.1.2.1. La phonétique articulatoire : la phonétique articulatoire ou physiologique examine comment les sons du langage humain sont formés en étudiant la position anatomique des organes phonatoires, tels que la langue, le palais et les dents lors de la parole.

1.1.2.2. La phonétique acoustique : elle se concentre sur l'analyse de l'émission de la propagation et de la réception des ondes sonores qui forment les sons du langage humain, en d'autres termes, elle examine la nature physique du message vocal.

1.1.2.3. La phonétique auditive : est une branche de la phonétique, elle se focalise sur la perception des sons par l'oreille. Et non seulement la réception, mais aussi la perception, c'est-à-dire le décodage des sons par l'auditeur.

1.2. La phonologie

La phonologie est une branche de la linguistique qui étudie les sons fonctionnels. Selon le dictionnaire de linguistique, la phonologie : « *est la science qui étudie les sons du langage du point de vue de leur fonction dans le système de communication linguistique. Elle se fonde sur l'analyse des unités discrètes (phonèmes et prosodèmes) opposées à la nature continue des sons* ». (DUBOIS. Jean, 1994 : 362).

On constate que la phonologie est l'étude des traits segmentaux et suprasegmentaux, elle se divise en deux principaux domaines.

1.2.1. La phonématique : « est la partie de la phonologie qui étudie plus particulièrement les phonèmes, c'est -à dire les unités distinctives minimales ». (DUBOIS. Jean, 1994 : 362).

« *Le phonème est une forme sonore constituée d'un faisceau de traits distinctifs. Il a un signifiant et pas de signifié. Par communication, il contribue à produire un changement de sens pour des unités de rang supérieure les mots, il a une fonction distinctive. C'est la plus petite unité linguistique* ». (BILLIÈRES. Michel 2014). Ces phonèmes, lorsqu'ils sont modifiés, peuvent changer le sens d'un mot.

L'étude de ces phonèmes est cruciale pour les apprenants de langues étrangères, car elle aide à acquérir une prononciation correcte et à distinguer les sons spécifiques de la langue cible.

1.2.2. La prosodie : « est l'étude des traits phonétiques suprasegmentaux, c'est-à-dire (l'accentuation, le rythme et l'intonation). Ce terme (prosodie) tire son origine du vocable grec "prosōidia", qui désignait une pièce chantée avec accompagnement musical ». (WILHELM. Stéphan, 2012 : 2).

La prosodie ne se limite pas à l'examen d'un seul aspect de la parole. Elle englobe plutôt des variations utiles qui favorisent une bonne prononciation des sons, jouant ainsi un rôle essentiel dans la clarification du sens et l'expression des émotions.

1.2.2.1. L'accentuation : « en effet, en français, l'accentuation dépend souvent de la dernière syllabe prononcée. Si c'est une voyelle, l'accent est généralement placé sur cette dernière syllabe ». (PIERRE. Léon, 2011 : 153).

1.2.2.2. Le rythme : « est la régularité dans la succession des syllabes, où les syllabes accentuées sont plus longues que les non- accentués, et ces dernières ont presque la même durée. Ainsi, en parlant rapidement, il y a moins d'accent et de pause, ce qui modifie le rythme ». (PIERRE. Léon, 2011 : 181).

1.2.2.3- L'intonation : « correspond à la manière dont les énoncés sont mélodiquement structurés en groupes rythmiques, avec des variations de hauteur dont la fréquence fondamentale. Ce qui forme la courbe mélodique ». (PIERRE. Léon, 2011 : 181).

Dans la phrase déclarative descend à la fin, quel que soit affirmative ou négative, par exemple :

Ph.D.A² : elle a réussi son examen ↘

Ph.D.N³ : je ne suis pas intéressé ↘

Nous constatons que dans les deux cas, la phrase descend à la fin.

À l'inverse de la phrase déclarative, dans une phrase interrogative qui ne contient pas un mot interrogatif (quand, comment, quel, que, où, ...), l'intonation monte à la fin. Par exemple : tu viens ce soir ? ↗ (Ou bien) Tu ne viens pas ce soir ? ↗

Cependant, dans une phrase interrogative qui contient un mot interrogatif, l'intonation change sa place sur ce mot. Par exemple ↑ Où vas-tu ce soir ? (Ou bien) tu vas où se soir ? ↑

La phrase impérative est caractérisée par une chute mélodique du la première syllabe jusqu'à la dernière.

Ne

↘ me

↘ quitte

↘ pas !

Nous constatons qu'il y a une chute mélodique.

² Ph D.A : phrase déclarative affirmative

³ Ph D.N : phrase déclarative négative

L'intonation, en plus de sa fonction linguistique, possède un rôle expressif en facilitant la compréhension des sentiments et des intentions du locuteur. Elle permet à l'auditeur de percevoir des émotions, comme la joie, la tristesse ou la colère, enrichissant ainsi la communication en fournissant des indices sur l'état émotionnel du locuteur.

1.3. Comparaison distinctive entre la phonétique et la phonologie (BILLIERÈS. Michel 2014).

Le tableau 1 : Les différences entre phonétique /phonologie.

Phonétique	Phonologie
<ul style="list-style-type: none"> ▪ But : décrire toutes leurs caractéristiques : acoustiques, articulatoires, perspectives. ▪ Prise en compte de toutes les différences phoniques ▪ Études des sons de parole sans tenir forcément compte de leur appartenance à une langue ▪ Étude du signifiant 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ But : interpréter et rendre compte de l'utilisation des sons par l'humain pour communiquer ▪ Mise en relief des traits phoniques à valeur distinctive(tri) : critère de pertinence ▪ Science des sons immatériels ▪ Étude des sons selon la fonction (distinctive)qu'ils remplissent dans une langue déterminée ▪ Étude du signifiant en relation avec le signifié en vue l'intercompréhension ▪ Étude fonctionnelle des sons

2. L'articulation des phonèmes

L'articulation des phonèmes est un domaine essentiel de la phonétique, explorant comment les sons sont produits par les organes vocaux humains. Chaque phonème est défini par les caractéristiques articulatoires précises qui déterminent sa qualité sonore unique.

L'articulation englobe la configuration et le mouvement de différente partie du système vocal, notamment la langue, les lèvres, le palais, et les cordes vocales.

2.1. Les voyelles et leurs traits d'articulations (PIERRET. Jean -Marie, 1994 : 26).

2.1.1. Les voyelles : « les voyelles sont des sons produits par le passage de l'air à travers les voix vocales. Ce sont des vibrations périodiques qui ne comportent aucun bruit. Elles se divisent en deux catégories : les voyelles orales, qui se forment uniquement dans la cavité buccale, et les voyelles nasales, qui se forment à la fois dans la cavité buccale et la cavité nasale (les fosses nasales) ».

2.1.2. Les traits d'articulations des voyelles

Le tableau ci-dessus représente ces articulations

Tableau 2 : Traits d'articulation des 16 voyelles du français.

(Henriette Gezundhajt, 1998-2015)

[i]	Voyelle d'avant, haute, non-nasale, non-arrondie
[e]	Voyelle d'avant, mi- haute, non-nasale, non-arrondie
[ɛ]	Voyelle d'avant, mi-basse, non-nasale, non-arrondie
[ê]	Voyelle d'avant, mi-basse, non-nasale, -arrondie
[a]	Voyelle d'avant, basse, non-nasale, non-arrondie
[y]	Voyelle d'avant, haute, non-nasale, arrondie
[ø]	Voyelle d'avant, mi- haute, non-nasale, arrondie
[œ]	Voyelle d'avant, mi-basse, non-nasale, arrondie
[œ̃]	Voyelle d'avant, mi-basse, nasale, arrondie
[ə]	Voyelle centrale, neutre, non-nasale, ni arrondie ni non-arrondie (schwa)
[u]	Voyelle d'arrière, haute, non nasale, arrondie
[o]	Voyelle d'arrière, mi- haute, non nasale, arrondie
[ɔ]	Voyelle d'arrière, mi-basse, non nasale, arrondie
[ɔ̃]	Voyelle d'arrière, mi-basse, non nasale, arrondie
[ɑ]	Voyelle d'arrière, mi-basse, nasale, arrondie
[ɑ̃]	Voyelle d'arrière, basse, nasale, arrondie

2.2. Les consonnes et leurs traits d'articulation (PIERRET. Jean -Marie,1994 : 44).

2.2.1. Les consonnes : « ce sont des phonèmes produits, lorsque le passage de l'air est resserré ou momentanément arrêté par les lèvres, les dents ou la langue. Les consonnes sont classifiées dans trois grand titres :(occlusives, fricatives et sonores) ».

Premièrement, les consonnes qui résultent d'une fermeture complète du canal buccal sont appelées "occlusives", par exemple les phonèmes [p] et [b].

Deuxièmement, les consonnes qui se forment par une restriction du passage de l'air à un endroit précis de la bouche, produisant ainsi un bruit, sont appelées "fricatives". Parmi elles, on trouve les phonèmes [f] et [v].

Finalement, les consonnes produites initialement dans le larynx, puis modifiées par leur passage dans la cavité nasale, sont appelées "liquides" ou "sonnantes", comme les phonèmes [r] et [l].

2.2.2. Les lieux d'articulations des consonnes

Tableau 3 : Les principales prononciations consonantiques.

Mode d'articulation				Lieu d'articulation							
Type de consonne selon le mouvement	Passage de l'air		Vibration des cordes vocales	Bilabiale	La bio-dentale	Apico-dentale	Apico-alvéolaire	Prédorso-pré-palatale	Médio-palatale	Dorso-palatale ou vélaire	Post-dorso-uvulaire
Occlusive	Oral		Non-voisée	P		t				k	
			Voisée	B		d				g	
	Nasal		Voisée	M		n			n	(ŋ)	
Constructive	Oral	Type de constrictive									
		Fricative	non-voisée		f			s	f		
			Voisée		v			z	ʒ		
		Latérale	Voisée				l				
Vibrante	Voisée									R	

2.3. Les semi-voyelles ou les semi-consonnes et leurs lieux d'articulation (PIERRET. Jean-Marie, 1994 : 47).

2.3.1. Les semi-voyelles ou les semi-consonnes : elles sont définies comme des phonèmes intermédiaires entre les voyelles et les consonnes. Autrement dit, ce sont des phonèmes résultant de la combinaison de deux sons en une seule émission de voix. Cela est notable lors de leur prononciation, car on entend une intonation de voyelle combinée à un frottement de consonne spirante. En français, il y en a trois : [j], [w] et [ɥ].

2.3.2. Les lieux articulatoires des semi-voyelles ou les semi-consonnes

Tableau 4 : Les lieux articulatoires des semi-voyelles ou les semi-consonnes.

[j]	Orale, fricative, médio-dorso-palatale	<i>Hier</i> [jɛR]
[ɥ]	Orale, fricative, antérieure, arrondie	<i>Lui</i> [lɥi]
[w]	Orale, fricative, postérieure, arrondie	<i>Oui</i> [wi]

Depuis longtemps, l'acte de la correction phonétique été totalement négligé dans l'enseignement apprentissage en didactique des langues étrangères. Cette négligence est due à différentes raisons. Les méthodes générales traitent la phonétique de manière très limitée et ne proposent pas de stratégies efficaces pour corriger les erreurs de prononciation.

3. L'importance de la prononciation dans l'apprentissage d'une langue étrangère

L'un des buts fondamentaux de l'apprentissage d'une langue étrangère est de pouvoir communiquer efficacement avec les locuteurs natifs, et pour cela une prononciation claire et compréhensible est essentielle dans les interactions verbales.

L'objectif final d'apprendre une langue étrangère c'est d'apprendre à communiquer couramment en cette langue. Dans notre travail nous cherchons à expliquer la relation entre la prononciation et la communication.

Selon Jakobson, six facteurs sont nécessaires pour qu'il y ait communication :

- ❖ Destinateur : la personne qui envoie un message à l'audience visée.
- ❖ Destinataire : l'audience qui reçoit le message. Elle peut se composer d'une ou de plusieurs personnes.
- ❖ Contexte : les circonstances liées au message transmis, son motif.
- ❖ Contact : le message requiert un canal et une connexion entre le destinateur et le destinataire. C'est cette connexion qui permet d'établir une communication.
- ❖ Code commun : les règles qui permettent de mettre en forme le message, c'est-à-dire la langue utilisée.
- ❖ Message : l'expérience, l'idée, l'explication ou toute autre information que le destinateur transmet au destinataire. (Les fonctions du langage de Jakobson).

Selon Dufeu. Bernard, 2008 : 5 « une bonne prononciation est souvent considérée comme un luxe ». Dans son article intitulé "l'importance de la prononciation dans l'apprentissage d'une langue étrangère », cet expert résume les avantages de l'acquisition d'une bonne prononciation de la manière suivante :

D'abord, lorsqu'un apprenant d'une langue étrangère parvient à prononcer correctement les mots et les phrases, évite les ambiguïtés, surtout dans les langues qui possèdent des homophones (mots qui se prononcent de la même manière, mais ont des significations différentes en fonction de leurs prononciation), de même d'autres confusions linguistiques.

En outre, une excellente prononciation est fondamentale pour l'apprentissage de l'écriture et la réduction des fautes d'orthographe. En articulant correctement les mots, les apprenants établissent des liens précis entre les sons et des lettres, ce qui renforce leur conscience phonologique. Cette compétence leur permet de décomposer les mots en sons distincts et de les transcrire avec exactitude.

De plus, une bonne prononciation permet à l'apprenant de se faire comprendre plus facilement et d'éviter les malentendus, ce qui améliore sa capacité à communiquer efficacement dans la langue étrangère. Elle contribue à une meilleure compréhension orale, car une bonne articulation des sons facilite la reconnaissance des mots et des phrases dans des conversations réelles.

Ensuite, une prononciation correcte aide l'apprenant à se sentir plus à l'aise et confiant lorsqu'il communique dans la langue étrangère, ce qui l'encourage à participer régulièrement. Les interactions positives avec des locuteurs natifs, qui comprennent et répondent correctement. Ces expériences positives renforcent le sentiment de progrès et de compétences chez l'apprenant, ce qui stimule davantage sa motivation à continuer à apprendre et à perfectionner ses compétences linguistiques.

En résumé, la prononciation précise joue un rôle crucial dans l'apprentissage d'une langue étrangère, en donnant à l'apprenant une motivation et une progression dans son apprentissage. Cela crée également une base solide pour l'acquisition d'autres aspects de la langue, comme la grammaire et le vocabulaire.

Enfin, une meilleure articulation est importante non seulement dans la communication, mais aussi dans l'apprentissage en général. Elle joue également un rôle essentiel dans le maintien de la motivation et de l'engagement dans l'apprentissage de la langue. Par ailleurs, prononcer une langue étrangère de manière correcte permet d'en apprécier la beauté, la poésie, de la vivre dans sa dimension esthétique, ce qui peut renforcer une relation positive à cette langue.

Conclusion

La phonétique et la phonologie jouent un rôle crucial pour l'enseignement/apprentissage du français langue étrangère (FLE). Une maîtrise approfondie de ces domaines permet aux apprenants de mieux articuler les sons et d'améliorer la prononciation, ce qui est essentiel pour une communication claire et efficace lors des échanges verbaux en classe (FLE).

En étudiant les sons de la parole, la phonétique et la phonologie aident les apprenants à comprendre et à reproduire les différents phonèmes du français, même ceux qui n'existent pas dans leur langue maternelle. La phonologie quant à elle s'intéresse aux systèmes des sons et aux règles qui les régissent, permettant aux apprenants de parler de manière plus naturelle et fluide, en maîtrisant les règles de prononciation comme les liaisons et les enchaînements. Concernant la phonologie, elle inclut l'intonation, le rythme et l'accentuation.

En résumé, la phonétique et la phonologie sont indispensables pour une bonne prononciation en français. Elles permettent aux apprenants de se faire comprendre aisément, de gagner une confiance et de s'intégrer plus facilement dans des contextes francophones. Ainsi, ces connaissances enrichissent leurs interactions et leurs compétences communicatives, rendant leur apprentissage du français plus efficace et complet.

Chapitre 3 :
Cadre méthodologique
et analyse des données

Introduction

Dans ce chapitre, qui a une orientation essentiellement pratique, nous tenterons de présenter la démarche méthodologique suivie afin de recueillir et de traiter les informations collectées par le biais de deux outils d'investigations. Le premier est un enregistrement des phonèmes mal prononcés par les apprenants de première année moyenne. Le second est un questionnaire destiné aux enseignants de la langue française du même palier au sein de CEM⁴ de Ait Khellili. Ensuite, nous discuterons les résultats obtenus à partir des deux techniques d'enquête.

1. Définition de l'enquête

Le dictionnaire le Robert définit l'enquête comme, « une recherche de la vérité par l'audition de témoins et l'accumulation d'informations ». Cela signifie que l'enquêteur interroge des personnes ayant des connaissances pertinentes sur le sujet et rassemble diverses données pour comprendre ou résoudre une question spécifique.

2. La description de lieu d'enquête

Notre travail sur le terrain a été effectué au collège « Bataille 23 mars 1957 ». Il se situe dans le village de "Tandlest", dans la commune de "Ait Khelili", daïra de Mekla, willaya de Tizi-Ouzou. Il a ouvert ses portes au mois de septembre 2001. Cet établissement comprend seize locaux, le bureau du directeur, qui est chargé de la gestion administrative et pédagogique de l'établissement et un bureau dédié à l'inspectrice de la langue arabe, et les bureaux des secrétaires. Il y a aussi une cantine de deux étages pour tous les apprenants et le personnel de l'établissement. L'effectif de cette école est de 563 apprenants (266 filles et 297 garçons). Enfin, elle contient 23 enseignants dont cinq de la langue française.

Notre présence dans ce centre éducatif a été très bien accueillie par tous les membres du personnel de cet établissement. Le directeur, les instituteurs, et surtout les enseignants des trois classes que nous avons visités, les apprenants de leur côté, ont également montré beaucoup d'enthousiasme et de curiosité.

⁴CEM : Collège d'Enseignement Moyen.

En interagissant avec les enseignants et les apprenants, nous nous sommes sentis comme si nous faisons partie intégrante de cette communauté scolaire. L'atmosphère était conviviale et inclusive, ce qui a facilité nos échanges et nos activités. Nous avons pu constater l'engagement et la passion des enseignants pour leur métier, ainsi que l'intérêt et la participation active des apprenants.

3. Les objectifs de l'enquête

Dans le cadre de cette enquête, notre objectif était d'identifier et d'analyser les erreurs de prononciation couramment commises par les apprenants de français en première année moyenne. Nous avons enregistré les phonèmes mal prononcés par les apprenants lors de leur participation et pendant le déroulement du cours avec leurs enseignants en différentes activités, afin de mieux comprendre les variations et les difficultés phonétiques les plus fréquentes dans l'apprentissage d'une langue étrangère, notamment la langue française.

Chaque séance d'enregistrement a duré une heure et a accueilli un groupe d'environ trentaine d'élèves, parmi lesquels certains sont interviewés, permettant à chaque apprenant d'avoir l'opportunité d'être interrogé au cours de la séance. Cette partie de l'étude vise à mieux cibler nos interventions pédagogiques et à améliorer l'enseignement des compétences phonétiques en classe de FLE.

Pendant cette opération, nous avons identifié et analysé les erreurs des apprenants sans qu'ils s'en rendent compte. En utilisant des méthodes d'observation discrètes de manière naturelle durant leur cours, nous avons pu recueillir des informations précieuses sur leurs processus d'apprentissage. Ainsi, les apprenants ont continué leurs tâches habituelles sans qu'ils se rendent compte que nous les enregistrons, ce qui a permis d'obtenir des données plus authentiques et représentatives de leurs véritables compétences et défis.

4. Présentation de l'échantillon

Nous avons mené notre recherche auprès d'un échantillon, constitué de trois classes de même niveau, chacune contient une trentaine d'élèves. Pendant les cours, nous avons enregistré quelques erreurs de prononciation les plus fréquentes.

Notre enquête a été conduite sur les apprenants de première ère année moyenne de l'année scolaire 2023-2024. Les classes se composent de :

La classe n°01 : contient 33 apprenants (17 filles et 16 garçons), âgés de 11 à 13 ans.

La classe n°02 : inclut 28 apprenants (13 filles et 15 garçons), âgés de 10 à 14 ans.

La classe n°03 : comprend 30 apprenants (18 filles et 12 garçons), âgés de 10 à 13 ans.

5. Techniques d'enquête

Les informations ont été recueillies à l'aide de deux outils d'investigation. Le premier est un enregistrement réalisé lors des séances orales avec des apprenants de première année moyenne, effectuées à l'aide d'un téléphone portable.

Le deuxième outil est un questionnaire adressé aux enseignants, visait à explorer les difficultés rencontrées par les apprenants en classe, particulièrement en ce qui concerne la prononciation. Nous examinerons également, comment les enseignants gèrent les erreurs de prononciations et fournissent des conseils pour améliorer la prononciation phonétique.

5.1. Enregistrement : Le LAROUSSE le définit comme : « une opération par laquelle des signaux sonores ou visuels ou des données sont fixés sur un support matériel en vue de leur conservation et de leur reproduction ; ensemble des techniques qui permettent cette opération ». Pour collecter des données par enregistrement, nous avons commencé par planifier quelles informations étaient nécessaires. Ensuite, nous avons sélectionné et configuré l'équipement approprié avant de démarrer et de surveiller attentivement le processus d'enregistrement. Enfin, nous avons assuré une sauvegarde sécurisée des données pour une analyse ultérieure.

5.2. Questionnaire : « est une technique de collecte de données quantifiables qui se présente sous la forme d'une série de questions posées dans un ordre bien précis, il permet aussi de recueillir un grand nombre de témoignages ou d'avis. Les informations obtenues peuvent être analysées à travers un tableau statistique ou un graphique ». (GASPARD. Claude, 2019).

5.2.1. Description du questionnaire

Pour que notre recherche soit solide, nous avons concentré sur les témoignages réels des enseignants concernant les difficultés liées aux lacunes de prononciation, Nous avons veillé à mettre à leur portée un questionnaire qui contient des questions présentées sous formes d'une suite ordonnée et logique. Ainsi nous avons posé des questions multiples, claires et qui touchent notre problématique énoncée au début.

Le questionnaire était destiné et distribué à des enseignants de français au niveau de « Cem Bataille 23 mars 1957 » de la commune Ait Khelili, Daïra Mekla, spécialement pour ce qui enseignent le niveau de première année moyenne, dans le but de les interroger sur cette catégorie des apprenants. Ce questionnaire est constitué de 12 questions.

6. Les difficultés rencontrées durant l'enquête

Pendant l'enquête, nous avons été confrontés à plusieurs difficultés dans l'établissement, il est souvent nécessaire d'obtenir une autorisation préalable. Cette autorisation peut provenir des gestionnaires ou des propriétaires de l'établissement, et elle est généralement requise pour des raisons de sécurité, de confidentialité ou de respect des politiques internes.

De plus, la période d'examen a réduit le temps disponible pour poser un grand nombre de questions lors de notre enquête. En effet, les enseignants devaient consacrer une part importante de leur temps à la révision avec les apprenants, ce qui a limité notre accès aux participants et la disponibilité pour des entretiens approfondis. Cette contrainte de temps a restreint la profondeur et la précision des informations que nous avons pu collecter. Au lieu de pouvoir explorer les réponses en détail et de poser des questions de suivi pour clarifier certaines réponses, nous avons souvent dû nous contenter de réponses moins approfondies. Cette limitation a potentiellement affecté la richesse des données recueillies et, par conséquent, la qualité des conclusions que nous pouvons tirer de cette enquête.

Également, certains soucis supplémentaires ont été observés en classe, notamment des apprenants qui bavardent. Lorsqu'une personne commence à parler, les autres réagissent, ce qui perturbe leur prononciation et leur concentration et influence sérieusement la qualité de nos enregistrements.

Ces défis ont mis en lumière l'importance de planifier les enquêtes en tenant compte des calendriers scolaires et des compétences linguistiques des participants afin d'améliorer la qualité des données collectées et la fiabilité des analyses ultérieures.

7. analyse des données collectées par l'enregistrement

7.1. Transcription des phrases enregistrées durant la première séance

Tableau 5 : Les phrases enregistrées durant la 1ère séance.

Enquêtés	Les phrases enregistrées
Enquêté 1	il est parti /il ɛ parti/
Enquêté 2	Ils parlent rapidement /i.l paʁl ra.pid.mã/
Enquêté 3	Le bébé dort profondément /lə bebe dɔʁ pɔʁfɔ̃demã/
Enquêté 4	Elle porte un chapeau rouge /ɛl pɔʁt œ ʃapo ʁuʒ/
Enquêté 4	Il a acheté un cadeau pour sa mère /il a aʃɛtɛ œ kado puʁ sa mɛʁ/

7.2. Transcription des phrases enregistrées durant la deuxième séance

Tableau 6 : Les phrases enregistrées durant la 2ème séance.

Enquêtés	Les phrases enregistrées
Enquêté 1	Une rose blanche /yn ʁoz blãʃ/
Enquêté 2	Un canard gris /œ kanar ɡʁi/
Enquêté 3	Les enfants aiment jouer /lez ɑ̃fɑ̃ ɛm ʒwe/
Enquêté 4	Il est plus petit que son frère /il ɛ ply pɛti kə sɔ̃ fʁɛʁ/
Enquêté 5	J'espère qu'il arrivera à l'heure /ʒ ɛspɛʁ k il aʁivɛʁa a l œʁ/

7.3. Transcription des phrases enregistrées durant la troisième séance

Tableau 7 : Les phrases enregistrées durant la 3ème séance.

Enquêtés	Les phrases enregistrées
1	Il est curieux /il ɛ kyrjø/
2	J'ai tomber /ʒɛ tɔ̃.be /
3	La fille est très belle /la fij ɛ tʁɛ bɛl/
4	J'ai acheté un ticket /ʒɛ aʃte œ̃ tikɛt/

8. Identification des erreurs

Cette analyse nous a permis d'identifier avec précision les erreurs de prononciation fréquemment commises par les apprenants, nous avons offert ainsi l'opportunité de mettre en place des stratégies adaptées pour les corriger efficacement et favoriser une amélioration significative de leur compétence linguistique.

8.1. Analyse des erreurs de prononciation relevées lors de la première séance

Lors de notre première séance, nous avons concentré notre attention sur plusieurs confusions fréquentes en français. Nous avons examiné la différence entre le son « i » et l'ajout d'une voyelle nasale, ainsi que les confusions entre « e » et « i », « u » et « o », et « e » et « u ». Ces distinctions sont essentielles pour améliorer la précision et la clarté lors de la prononciation en français. Le tableau ci-dessous montre clairement ces erreurs de Prononciation ainsi que l'explication qui est à l'origine de ces erreurs.

Tableau 8 : Analyse des erreurs de prononciation relevées lors de la première séance.

Enquêtés	Le mot original	Erreur enregistrée	Correction de l'erreur	Explication de l'erreur
1	Est	[i]	[ɛ]	Confusion entre deux sons /i/ et /ɛ/.
2	Parlent	[paʁlɑ̃]	[paʁl]	L'ajout d'une voyelle nasale /ɑ̃/.
3	Bébé	[Bibi]	[bebe]	Confusion entre deux sons /e/ et /i/.
4	Chapeau	[ʃapy]	[ʃapo]	Confusion entre deux sons. /y/ et /o/.
5	Pour	[pøʁ]	[puʁ]	Confusion entre deux sons /ø/ et /u/.

8.2. Analyse des erreurs de prononciation relevées lors de la deuxième séance

Pendant la deuxième séance, nous avons exploré plusieurs aspects de la phonétique française qui peuvent souvent prêter à confusion. Nous avons discuté de la prononciation du son "s "et "z", de la prononciation de la lettre muette "d", de la suppression du son, de l'ajout du son "s" à la fin d'un mot, ainsi que de l'ajout du son "ə."

Tableau 9 : Analyse des erreurs de prononciation relevées lors de la deuxième séance.

Enquêtés	Le mot original	L'erreur enregistrée	Correction de l'erreur	Explication de l'erreur
1	Rose	[ʁos]	[ʁoz]	Confusion entre deux sons. /s/ et /z/
2	Canard	[kanaʁd]	[kanaʁ]	Prononciation de la lettre muette /d/
3	Les enfants	[le ɑ̃fɑ̃]	[lez ɑ̃fɑ̃]	Suppression du son /zɑ̃/
4	Plus	[plys]	[ply]	L'ajout du son /s/ à la fin du mot.
5	Qu'il	[kə il]	[k il]	L'ajout du son /ə/

8.3. Analyse des erreurs de prononciation relevées lors de la troisième séance

La troisième séance était consacrée sur la confusion entre les différents sons comme par exemple : " s ", "k" et entre le son « l ", "j », la prononciation des lettres muettes "r " "c" et enfin l'ajout du son à la fin d'un mot.

Tableau 10 : Analyse des erreurs de prononciation relevées lors de la troisième séance.

Enquêtés	Le mot original	Erreur enregistrée	Correction de l'erreur	Explication de l'erreur
1	Curieux	[syrjø]	[kyrjø]	Confusion entre deux sons / s/ et /k/
2	Tomber	[tõ.beʁ]	[tõ.be]	Prononciation de la lettre muette /ʁ/
3	Fille	[fil]	[fij]	Confusion entre deux sons /l/ et /j/.
4	Ticket	[tisket]	[tikeɛ]	Prononciation de la lettre muette/c/ et l'ajout du son /t/ à la fin de mot.

Cette analyse nous a permis de relever les types d'erreurs suivants :

Dans la première séance :

➤ **La confusion entre les voyelles orales :**

- L'apprenant n°01 : confond entre deux sons vocaliques oraux. Par exemple : [i] au lieu de [ɛ].

Dans ce cas, la voyelle /ɛ/ d'avant, mi-basse, non-nasale, non-arrondie devient /i/ non-arrondie, antérieur, fermée orale.

- L'apprenant n°03 : Confusion entre deux sons /e/ et /i/.

Dans ce cas, la voyelle /e/ d'avant, mi- haute, orale, non-arrondie devient /i/ non-arrondie, antérieur, fermée orale.

- L'apprenant n°04 : Confusion entre deux sons. /y/ et /o/.

Dans ce cas, la voyelle /o/ d'arrière, mi- haute, non nasale, arrondie devient /y/ d'avant, haute, non-nasale, arrondie.

- L'apprenant n°05 : Confusion entre deux sons /ø/ et /u/.

Dans ce cas, la voyelle /u/ d'arrière, haute, non nasale, arrondie devient /ø/ d'avant, mi-haute, non-nasale, arrondie

- **L'ajout des voyelles nasales**

- L'apprenant n°02 :

L'apprenant a ajouté des sons vocaliques nasales à la fin des mots, ce phénomène montrait clairement qu'il ne savait pas encore que le « ent » (terminaison des verbes du premier groupe au présent avec le 3ème pronom personnel du pluriel) se prononce « e ». À titre d'exemple : au lieu d'articuler [paʁl], il articule [paʁlɑ̃].

Dans la deuxième séance

- **La confusion entre les consonnes :**

➤ L'apprenant 1 dans ce cas, confond entre deux consonnes. Au lieu de prononcer [koz] il a articulé [kos] donc il change la consonne /z/ par /s/.

Remarque : lorsque la lettre "s" est située entre deux voyelles, elle se prononce /z/ c'est ce qu'on appelle la liaison consonantique.

- **La prononciation des lettres muettes**

➤ L'apprenant 2 a prononcé la lettre "d" qui est muette, au lieu de dire [kanɑʁ] il a articulé [kanɑʁd].

Remarque : en français, lorsque certaines consonnes (comme "d", "s", "t") apparaissent à la fin d'un mot, elles sont souvent muettes.

- **La suppression des consonnes :**

-L'apprenant 3 : au lieu d'articuler [lez ãfã], il a prononcé [le ãfã].

Remarque : la liaison en français est une règle de prononciation qui consiste à prononcer normalement une consonne finale qui est habituellement muette, lorsque le mot suivant commence par une voyelle ou un "h" muet. Cela permet de relier les mots ensemble de manière fluide et naturelle lors de la parole.

- **L'ajout d'un son :**

➤ Dans le cas du quatrième apprenant, il a ajouté le son "s" à la fin du mot. Au lieu de dire [ply], il l'a prononcé [plys].

Remarque : selon la règle générale le /s/ du mot "plus" n'est pas prononcé lorsqu'il est utilisé pour exprimer une comparaison où un superlatif, sauf lorsque "plus" est suivi d'une voyelle ou d'un /h/ muet où la liaison est nécessaire, comme dans (plus intéressant) [plyz êtɛʁɛsã].

- **L'ajout d'un son :**

➤ L'apprenant 5 a ajouté le son [ə] pour le mot (qu'il), au lieu de prononcer [kil] il a articulé [kə il] sans faire l'élision entre les mots.

Remarque : l'élision est un phénomène phonétique où la voyelle finale d'un mot est supprimée devant une voyelle ou un "h" muet.

Dans la troisième séance :

- **Confusion entre les consonnes :**

➤ L'apprenant 1 : dans ce cas il a formulé le mot (curieux) comme [syrjø] au lieu de [kyrjø] c'est-à-dire il confond entre ces deux sons /s/ et /k/.

Remarque : selon la règle la lettre "c" se prononce comme "k" lorsqu'elle précède l'une de ces trois voyelles : "a, o et u". De plus, quand elle précède les consonnes "r" et "l". Et aussi quand elle se place à la fin d'un mot (Grec).

- **La prononciation des lettres muettes :**

➤ L'apprenant 2 : dans ce cas il a articulé la lettre "r" qui est muette, au lieu de dire [tõ.be], il a prononcé [tõ.beʀ], ce qui nous montre clairement qu'il ne sait pas que (er) de la fin du verbe de premier groupe se prononce /e/ car le (r) final dans le mot tomber il muet.

- **La confusion entre les consonnes et les semi-consonnes :**

➤ L'apprenant 3 : il a prononcé [fil] au lieu de [fij] donc il confond entre le son /l/ et /j/.

Remarque : la prononciation de "ill" dans le mot fille, se prononce /j/ qui est une semi-consonne palatale formée par transition douce entre le /i/ et le /l/.

- **La prononciation des lettres muettes :**

➤ L'apprenant 4 : dans ce cas il a articulé la lettre "c" et "t" qui sont des lettres muettes, au lieu de dire [tikε] il a prononcé [tisket].

Remarque : lorsque "c" est suivie de la lettre "k" (le digramme ck) se prononce /k/. Ce son est clair et net, et il est produit en plaçant le dos de la langue contre le haut du palais.

En ce qui concerne la lettre "t" à la fin de mot, elle est généralement prononcée de manière sourde ou muette, c'est-à-dire sans libération d'air.

9. Analyses des données collectées par le questionnaire

Pour établir un lien entre la méthodologie suivie et notre exploration, nous avons focalisé notre analyse sur les réponses obtenues via un questionnaire adressé aux enseignants de français du cycle moyen. Cette approche vise à vérifier nos hypothèses initiales concernant les difficultés de prononciation des apprenants et les méthodes de correction phonétique.

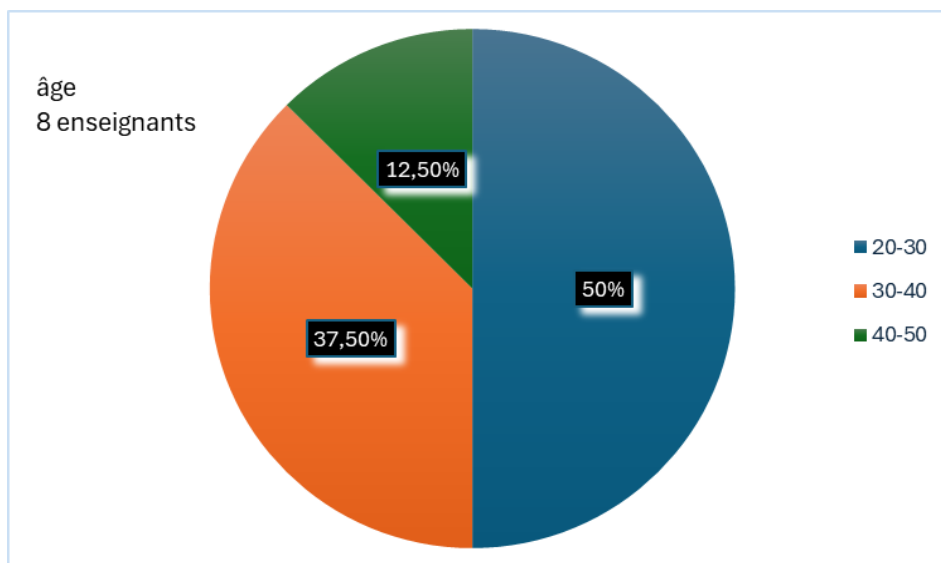
Pour interpréter les données obtenues de manière claire et compréhensible, nous sommes décidés d'utiliser des représentations graphiques, notamment des diagrammes en secteur. Ces outils nous permettent de mieux illustrer et de quantifier les données recueillies, facilitant ainsi leur interprétation et leur discussion.

Enfin, nous avons détaillé notre méthode analytique. Nous avons procédé à une analyse quantitative des réponses, en calculant les pourcentages et les fréquences, ainsi qu'à une analyse qualitative en interprétant les résultats et les remarques des enseignants. Cela nous a permis d'identifier des motifs récurrents.

Question 1 : porte sur l'âge des enseignants

Tableau 11 : La représentation de l'âge des enseignants.

Âge	Effectif	Pourcentage %
20-30	4	50
30-40	3	37,5
40-50	1	12,5
Total	8	100

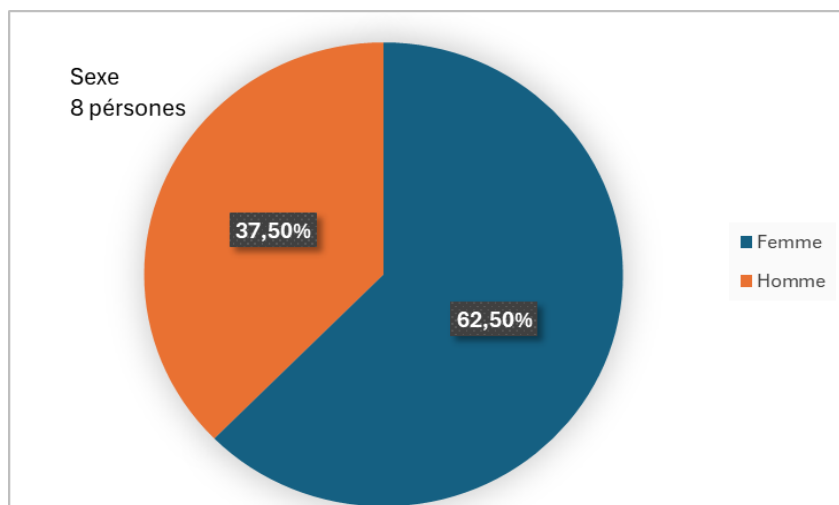
Figure 01 : L'âge des enseignants.

Nous avons obtenu les réponses de 8 enseignants, révèle une répartition significative selon les tranches d'âge. Environ la moitié, soit 50% ont l'âge qui varie entre 20 et 30 ans, tandis que 37,5% des répondants ont entre 30 et 40 ans. Enfin, 12,5% des enseignants, ont un âge compris entre 40 et 50 ans.

Question 2 : le genre des enseignants

Tableau 12 : La représentation du genre des enseignants.

Genre (sexe)	Effectif	Pourcentage%
Femme	5	62,5
Homme	3	37,5
Total	8	100

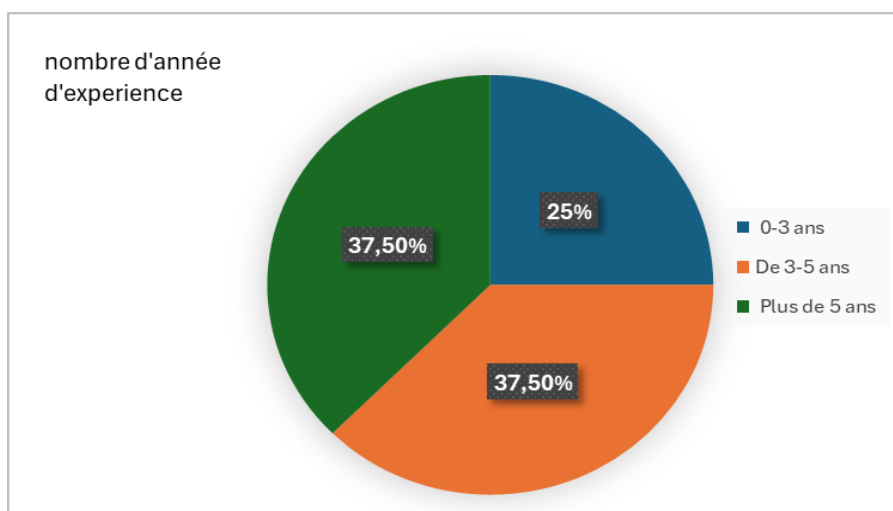
Figure 02 : Le genre des enseignants.

Nous constatons que le nombre des femmes est élevé par rapport aux hommes dans le corps enseignant, elles représentent 62.5 % ce qui constitue en fait la majorité des enseignants interrogés, tandis que les hommes représentent 37.5%.

Question 3 : s'informer sur la carrière des enseignants

Tableau 13 : Le nombre d'années d'expérience.

Nombre des années d'enseignement	Effectif	Pourcentage %
De 0-3 ans	2	25
De 3-5 ans	3	37,5
Plus de 5 ans	3	37,5
Total	8	100

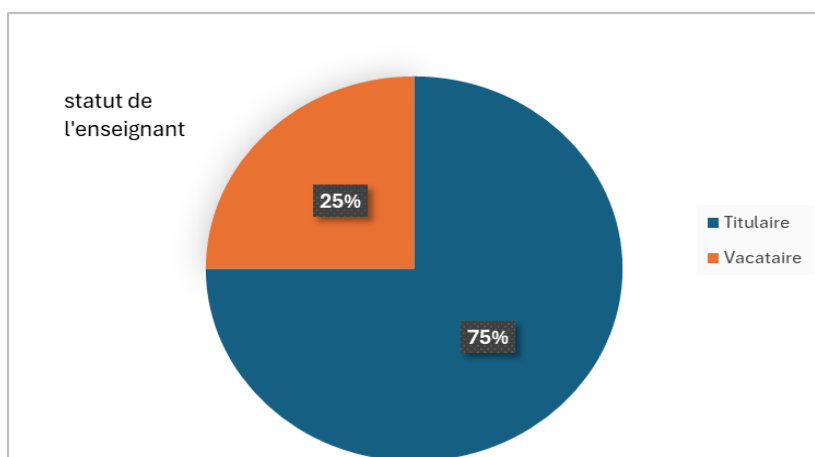
Figure 03 : Le nombre d'années d'expérience.

La répartition des enseignants montre une diversité d'expérience : 25% ont entre 0 et 3 ans d'expérience, tandis que 37,5% ont entre 3 et 5 ans, et 37,5% ont plus de 5 ans de travail. Cette distribution variée contribue à enrichir l'équipe pédagogique en combinant l'énergie des nouveaux enseignants avec les anciens les plus expérimentés, assurant ainsi un environnement éducatif équilibré et dynamique pour les apprenants.

Question 4 : porte sur le statut de l'enseignant.

Tableau 14 : Le statut de l'enseignant.

Statut de l'enseignant	Effectif	Pourcentage %
Titulaire	6	75
Vacataire	2	25
Total	8	100

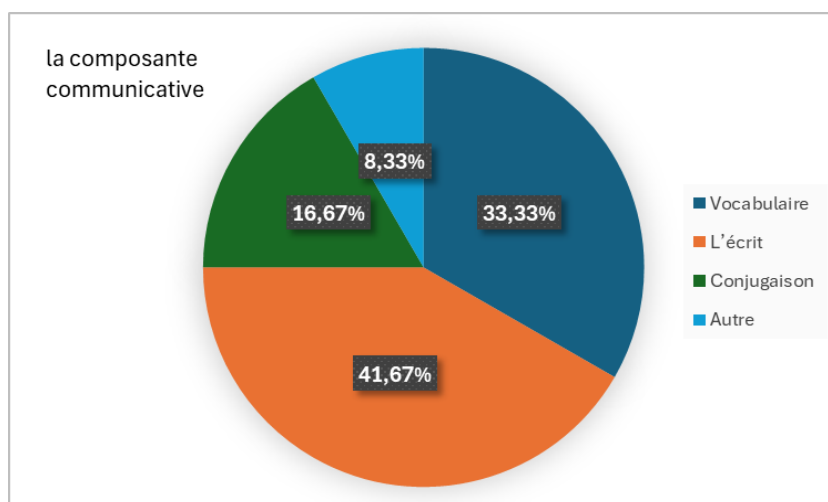
Figure 04 : Le statut de l'enseignant.

D'après les données montrées sur le graphique les enseignants titulaires représentent 75% du total, tandis que les vacataires ne constituent que 25%, soulignent l'importance accordée à la stabilité et à la continuité dans l'enseignement. Ce qui montre également que la majorité des enseignants bénéficient d'un engagement à long terme avec l'établissement, ce qui favorise une meilleure qualité d'enseignement.

Question 5 : en cours de français langue étrangère, à quelle composante communicative accordez-vous plus de temps ?

Tableau 15 : La composante communicative la plus enseignée.

Enquête	Effectif	Pourcentage%
La composante communicative		
Vocabulaire	4	33,33
L'écrit	5	41,67
Conjugaison	2	16,67
Autre	1	8,33
Total	8	100

Figure 5 : La composante communicative la plus enseignée.

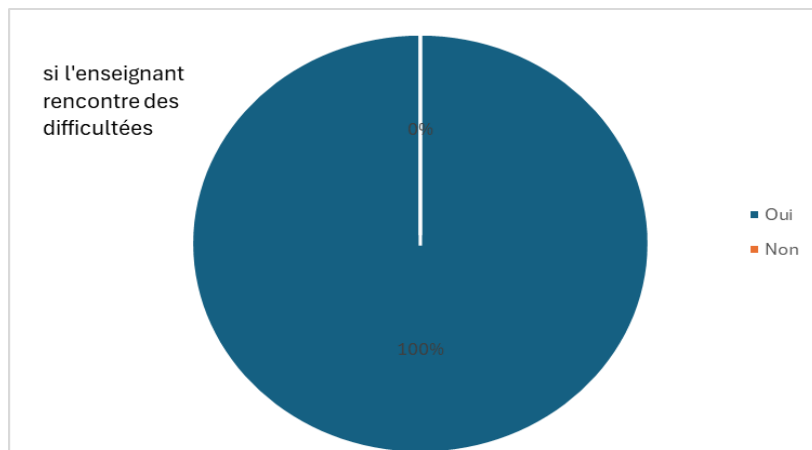
La majorité des enseignants consacrent davantage du temps à l'enseignement de la composante communicative de l'écrit soit 41,67% et le vocabulaire avec un pourcentage de 33,33%, par rapport à la conjugaison 16,67% et autres aspects de la langue (8,33%).

Ce choix reflète l'importance de la communication écrite efficace dans de nombreux contextes. Cependant, il est crucial de maintenir un équilibre en intégrant également la conjugaison et la grammaire, qui sont essentiels pour une expression écrite correcte.

La question 6 : Rencontrez-vous des difficultés lors de vos cours ?

Tableau 16 : Le pourcentage des enseignants qui rencontrent des difficultés durant le cours.

Enseignant	Effectif	Pourcentage %
Oui	8	100
Non	0	0
Total	8	100

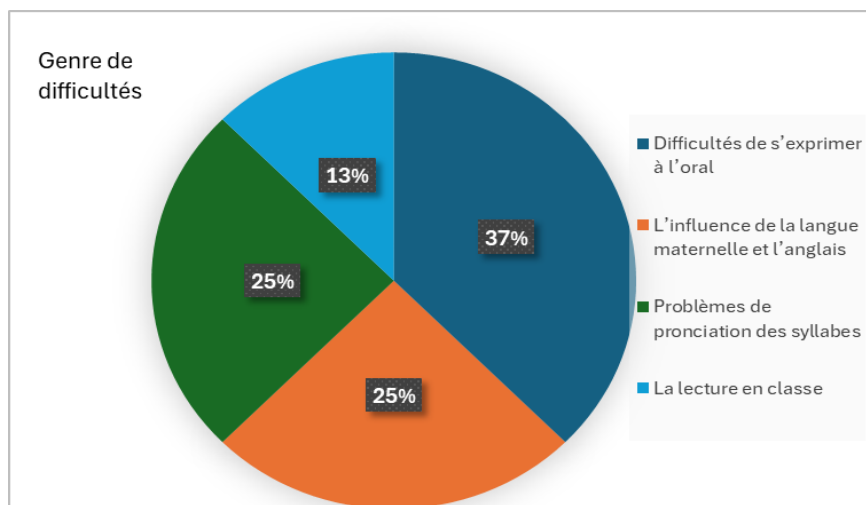
Figure 6 : Le pourcentage des enseignants qui rencontrent des difficultés durant le cours.

Selon les données présentées sur le graphique ci-dessus, il est évident que tous les enseignants interrogés rencontrent des difficultés durant leurs cours. Ces résultats mettent en lumière les défis communs auxquels font face les enseignants au quotidien, soulignant la nécessité de mieux comprendre et résoudre ces problèmes pour améliorer l'expérience d'apprentissage.

Question 7 : Quel genre de difficultés les apprenants rencontrent-ils en classe ?

Tableau 17 : Les difficultés rencontrées par les apprenants en classe de FLE.

Les difficultés	Effectif	Pourcentage %
Difficultés de s'exprimer à l'oral	3	37,5
L'influence de la langue maternelle et l'anglais	2	25
Problèmes de prononciation des syllabes	2	25
La lecture en classe	1	12,5
Total	8	100

Figure 7 : les difficultés rencontrées par les apprenants en classe de FLE

À travers cette question ouverte, nous avons donné la liberté aux enseignants enquêtés de montrer leurs avis en partant de leurs expériences professionnelles dans le secteur éducatif. Nous visons à travers cette question à démontrer les genres de difficultés que les apprenants de première année rencontrent-ils en classe.

37% des enseignants, « trouvent que les apprenants ont des difficultés à s'exprimer à l'oral, et à former des phrases correctes et précises, surtout ceux ayant des lacunes en français. Ce qui limite leur capacité à communiquer efficacement et à comprendre les autres ».

Environ 25% des enseignants, « constatent que la langue maternelle influence fortement la prononciation des apprenants, car ces derniers transfèrent souvent les sons et les rythmes de leur langue d'origine. Cette influence est particulièrement notable chez ceux qui utilisent fréquemment l'anglais ».

Selon 25% des enseignants, « un autre défi réside dans la structure syllabique qui réside souvent dans la difficulté à prononcer correctement les sons spécifiques d'une langue étrangère, ainsi que dans la gestion de l'accentuation et de la structure phonétique des mots. Les langues peuvent varier considérablement dans la manière dont les sons sont regroupés en syllabes, et les apprenants peuvent avoir du mal à appliquer les règles de syllabation de la langue cible ».

Pour le reste 12,5%, « voient que les apprenants ont le problème de la lecture en classe. Cela montre l'importance d'adapter les méthodes d'enseignement pour répondre aux besoins variés des apprenants, et il est essentiel de poursuivre la recherche pour comprendre les causes de ces difficultés et développer des interventions efficaces afin d'améliorer les compétences en lecture en classe ».

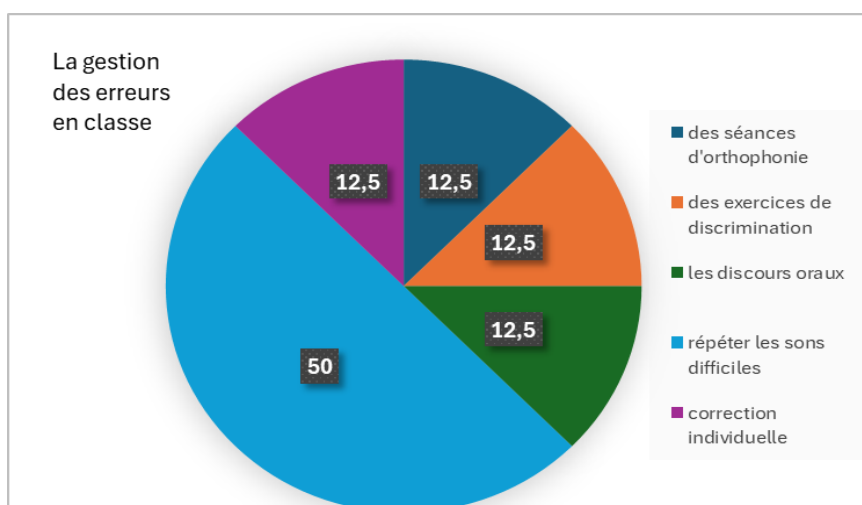
Ces lacunes se manifestent par une incapacité à s'exprimer l'apprenant peut éprouver des difficultés à organiser ses idées de manière cohérente et à choisir les mots appropriés pour exprimer ses pensées. En conséquence, il peut rencontrer des obstacles dans divers contextes de communication, qu'il s'agisse de situations professionnelles, académiques ou sociales.

Question 8 : Comment gérez- vous les erreurs de prononciation des apprenants en classe ?

Tableau 18 : La remédiation des erreurs par les enseignants.

Comment gérer les erreurs	Effectif	Pourcentage %
Des Séances d'orthophonie	1	12,5
Des exercices de discriminations	1	12,5
Les discours oraux	1	12,5
Répéter les sons difficiles	4	50
Correction individuelle	1	12,5
Total	8	100

Figure 8 : La remédiation des erreurs par les enseignants en classe



Ces résultats mettent en lumière les différentes stratégies adoptées par les enseignants pour gérer les erreurs de prononciation en classe. La méthode la plus couramment utilisée est la répétition des sons difficiles, choisie par 50% des enseignants interrogés.

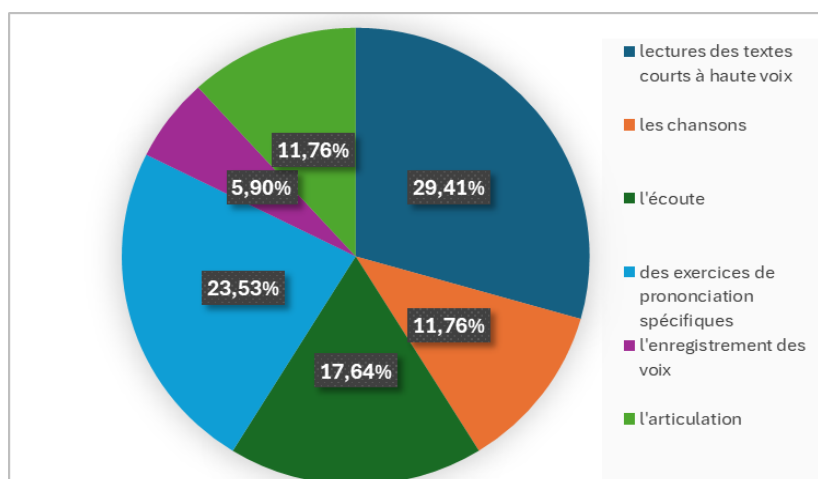
De plus, 12,5% des enseignants, « préfèrent la correction individuelle, ce qui suggère une attention particulière portée aux besoins spécifiques des apprenants. Et 12,5 % optent pour les séances d'orthophonie. Enfin, 12,5% représentent d'autres approches utilisées comme l'utilisation des discours oraux en classe ».

En combinant ces méthodes, les enseignants aident les apprenants à surmonter leurs défis linguistiques et académiques et d'améliorer leur prononciation de manière efficace et engageante.

Question 9 : Quel est le procédé de correction phonétique que vous jugerez efficace pour pallier ces difficultés ?

Tableau 19 : Le procédé de correction phonétique le plus efficace.

Le procédé	Effectif	Pourcentage %
Lecture des textes cours à haute voix	5	29,41%
Les chansons	2	11,76
L'écoute	3	17,64
Des exercices de prononciations spécifiques	4	23,53
L'enregistrement des voix	1	5.9
L'articulation	2	11.76
Total	8	100

Figure 9 : Le procédé de correction phonétique le plus efficace.

Selon les enseignants, diverses méthodes de correction phonétique sont jugées efficaces pour surmonter les difficultés phonétiques. « La lecture des textes courts à haute voix est la plus populaire, avec 29,41% des professeurs la considérant efficace. Les exercices de prononciation spécifiques sont également bien appréciés, utilisés par 23,53% des enseignants ».

De plus, « l'écoute et les chansons sont respectivement adoptées par 17,64% et 11,76 % des enseignants. L'articulation est également employée par 11,76% des professeurs, tandis que l'enregistrement des voix est la méthode la moins utilisée, avec seulement 5,90% ».

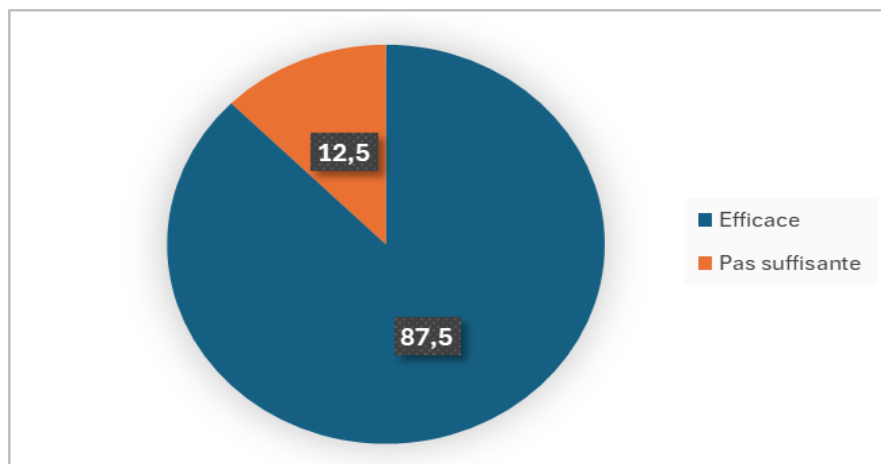
Ces statistiques montrent une importance de l'utilisation des techniques variées, adoptées aux besoins des apprenants pour améliorer leur prononciation.

Question 10 : comment évaluez-vous l'efficacité de la correction phonétique sur le développement de la compétence orale chez des apprenants ?

Tableau 20 : L'évaluation de la correction phonétique sur le développement de la compétence orale des apprenants.

L'efficacité de la correction phonétique	Effectif	Pourcentage %
Efficace	7	87,5
Pas suffisante	1	12,5
Total	8	100

Figure 10 : L'évaluation de la correction phonétique sur la compétence orale des apprenants.

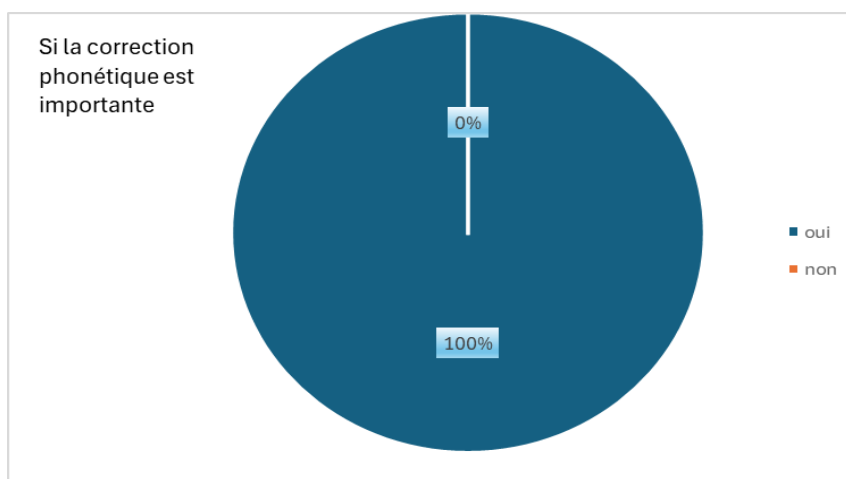


Les réponses des enseignants sur l'efficacité de la correction phonétique dans le développement de la compétence orale des apprenants montrent une répartition intéressante des perceptions. Une majorité significative, soit 87,5%, « estiment que la correction phonétique est très efficace car elle améliore significativement la prononciation des apprenants. En se concentrant sur les sons spécifiques d'une langue ainsi qu'elle renforce la compréhension orale et 12,5%, « pensent que la correction phonétique seule ne suffit pas toujours à garantir un développement efficace de la compétence orale en termes d'articulation précise. Bien que la correction phonétique puisse aider à identifier et à corriger les erreurs de prononciation, elle ne prend pas en compte tous les aspects de la compétence orale ».

Question 11 : Pensez-vous que la correction phonétique soit une étape importante dans l'apprentissage d'une langue étrangère ?

Tableau 21 : L'avis des enquêtés sur l'importance de la correction phonétique.

Enquêté	Effectif	Pourcentage (%)
Oui	8	100
Non	0	0
Total	8	100

Figure 11 : L'avis des enquêtés sur l'importance de la correction phonétique.

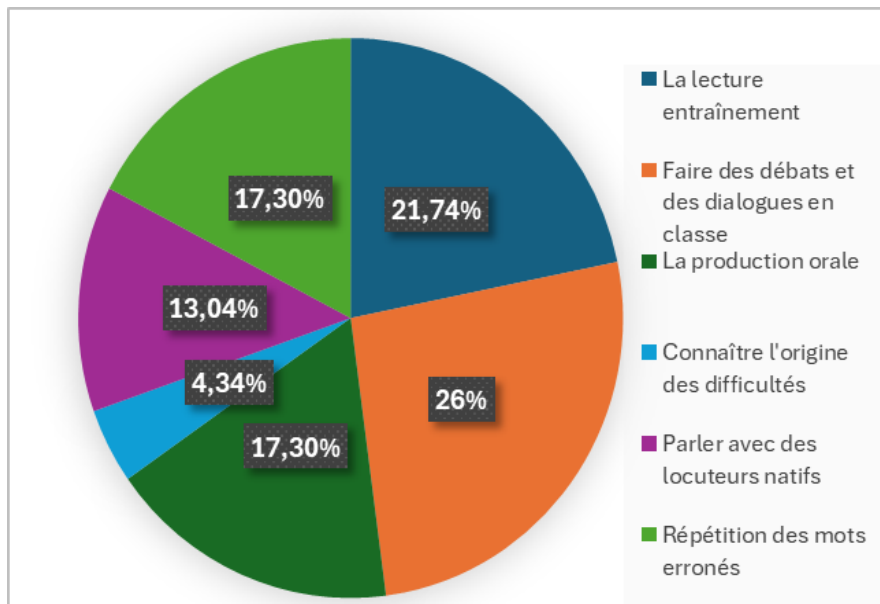
Tous les enseignants, « pensent à 100 % que la correction phonétique est une étape importante dans l'apprentissage d'une langue étrangère. En maîtrisant la prononciation, les apprenants parlent plus fluide et sont mieux compris. Cette étape, souvent négligée, pourtant elle est essentielle dans le processus d'apprentissage ».

Question 12 : Quels conseils donneriez-vous à d'autres enseignants pour améliorer la correction phonétique ?

Tableau 22 : Les conseils proposés pour d'autres enseignants pour améliorer la correction phonétique.

Les conseils proposés à d'autres enseignants	Effectif	Pourcentage %
La lecture entraînement	5	21,74
Faire des débats et des dialogues en classe	6	26,1
La production orale	4	17,3
Connaître l'origine des difficultés	1	4,34
Parler avec des locuteurs natifs	3	13,04
Répétition des mots erronés	4	17,3
Total	8	100

Figure 12 : Les conseils proposés à d'autres enseignants pour surmonter ces difficultés.



À travers cette question ouverte, nous permettons aux enseignants d'exprimer leurs opinions basées sur leur expérience professionnelle dans le secteur éducatif, le graphe ci-dessus représente les différentes méthodes efficaces pour surmonter les difficultés, les approches sont ainsi :

21,74% des enseignants, « pensent que la lecture entraînement permet de renforcer les muscles de la bouche et de la langue, favorisant ainsi une meilleure articulation. L'attention portée à l'articulation claire des mots notamment les sons finaux, est fondamentale pour une prononciation précise. 26% recommandent de faire des débats et des dialogues en classe, 17,30% des enseignants mettent l'accent sur la production orale, 13,4% conseillent de parler avec des locuteurs natifs, 17,30% préconisent la répétition des mots erronés, et le reste de 4,34% estiment que connaître l'origine des difficultés est la meilleure approche, car elle facilite leur correction immédiatement. Par conséquent, elle rend l'apprentissage plus interactif et dynamique ».

10. Discussion des résultats :

Au terme de cette enquête et d'après les résultats recueillis, nous avons constaté que les enseignants de français considèrent la prononciation comme une compétence nécessaire et importante pour la compréhension du message. Tandis qu'une mauvaise prononciation peut entraver le sens de ce qui est dit.

Par ailleurs, nous avons constaté que les apprenants du cycle moyen rencontrent des difficultés de prononciation, que ce soit au niveau de prononciation des syllabes, des confusions entre les sons, la prononciation des lettres muettes, les erreurs liées à la suppression et l'ajout des sons. Cela est dû principalement par l'influence de leur langue maternelle et l'anglais, ainsi que le problème de la lecture en classe.

En effet, selon les enseignants, la prononciation est prise en charge dans l'évaluation de l'oral. Cependant, les lacunes de prononciation persistent toujours dans le cycle moyen. Cela nous amène à nous interroger sur les causes. Nous supposons que ces lacunes pourraient être dues au manque de pratique de l'oral, que ce soit en classe ou en dehors de l'école, ou à l'insuffisance du temps consacré à cette pratique.

Nous concluons avec les propositions d'activités de remédiation aux difficultés de prononciation. En effet, la majorité des enseignants optent pour la lecture des textes courts à haute voix. Ajoutant à cela les chansons et l'écoute, les exercices de prononciation spécifiques qui favorisent le travail sur la musicalité de la langue (prosodie), ainsi que l'enregistrement des voix et l'articulation des phonèmes. Toutes ces activités pourraient fournir les bases de l'acquisition d'une bonne prononciation.

Conclusion :

En conclusion, l'analyse des erreurs de prononciation des apprenants et des méthodes de correction phonétique utilisées par les enseignants met en lumière l'importance cruciale de la prononciation dans le processus d'enseignement-apprentissage des langues. Les erreurs de prononciation peuvent compromettre la compréhension et la communication efficace dans une langue étrangère, ce qui souligne la nécessité d'une correction phonétique ciblée.

Les apprenants commettent souvent des erreurs telles que la substitution, l'ajout ou suppression des sons, et d'autres défis qui résident au niveau de la distinction entre les voyelles et les consonnes. La confusion entre la prononciation des différents sons de la langue française, et même au niveau suprasegmental qui renvoie aux éléments prosodiques de la phonologie. Ces difficultés sont généralement dues à des différences phonétiques entre leur langue maternelle et la langue cible.

Pour remédier ces erreurs, les enseignants utilisent diverses procédures de correction phonétiques comme la discrimination auditive : cette technique a comme but de distinguer les mots présentant de petites différences lorsqu'on les entend. Nous nous trouvons la répétition et l'imitation, l'utilisation des supports audio- visuels, les enseignants peuvent également recourir à des outils technologiques, comme les logiciels de prononciation pour offrir des retours immédiats et précis aux apprenants. Aussi, des corrections ciblées individuelles. Travailler sur les différents sons nasaux de la langue française. En outre, les enseignants peuvent programmer des séances de remédiation à ce genre de pratiques et aussi d'identifier la racine de l'erreur dont l'objectif de la remédier plus facilement.

En somme, une bonne prononciation contribue non seulement à la clarté et à la précision de la communication, mais aussi à la confiance des apprenants lorsqu'ils utilisent la langue cible. C'est pourquoi la correction phonétique dans l'enseignement des langues joue un rôle crucial pour garantir une acquisition linguistique efficace et durable.

Conclusion générale

Conclusion générale

L'apprentissage de la langue française a pour objectif de faire acquérir à l'apprenant des compétences à l'oral et la maîtrise de la prononciation, l'importance de cette dernière et du rôle qu'elle joue dans l'apprentissage d'une langue étrangère en général, mais en réalité, plusieurs apprenants rencontrent des difficultés articulatoires énormes, en particulier au niveau de l'oral.

Nous avons effectué notre investigation en classe de 1^{ère} année moyenne effectué au collège « Bataille 23 mars 1957 », qui se situe dans le village de "Tandlest", de la commune Ait Khelili, daïra de Mekla, willaya de Tizi-Ouzou.

Avant de passer à l'annonce des résultats, nous devons tout d'abord faire un rappel aux éléments clés de notre introduction comme point de départ. Nous nous sommes interrogées sur les lacunes de prononciation que commettent les apprenants. Par la suite, nous avons étudié les différentes activités et les stratégies de correction phonétique que les enseignants jugent-ils efficaces pour remédier ces erreurs de prononciation chez les apprenants notamment de première année d'apprentissage du FLE.

Les résultats auxquels nous sommes arrivés sont tirés de notre enquête sur le terrain, effectuée à partir du questionnaire destiné aux enseignants et des enregistrements sonores des apprenants.

Après ce rappel, nous passons à présent à la présentation des résultats que nous avons obtenus grâce à la méthode descriptive et analytique que nous avons adoptée tout au long de notre investigation.

Les réponses des enseignants ont confirmé les hypothèses sur les difficultés de prononciation rencontrées par les apprenants de 1^{ère} année moyenne et la correction phonétique. La prononciation correcte n'est pas seulement un détail technique dans l'apprentissage du français, mais un aspect fondamental qui influence directement la qualité de la communication et l'intégration des apprenants dans la société francophone. C'est pourquoi elle mérite une attention particulière dans les programmes d'enseignement et dans la pratique quotidienne de l'enseignement du français langue étrangère.

En outre, tous les enseignants constatent que les apprenants rencontrent de nombreuses difficultés, notamment en ce qui concerne la prononciation. Nous avons observé, par exemple, des lacunes d'articulation des syllabes, la distinction entre les voyelles orales et nasales, les

Conclusion générale

problèmes de l'accentuation, l'intonation et de liaison, ainsi que des difficultés à s'exprimer à l'oral, etc.

Donc, pour remédier ces erreurs, les enseignants adoptent des méthodes et des stratégies de correction phonétique telles que : la lecture à haute voix, la répétition, l'écoute (enregistrement...), la correction individuelle, etc. Tout cela peut mener à une amélioration significative de la prononciation chez les apprenants, mais aussi à les rendre plus à l'aise et plus confiants lorsqu'ils communiquent dans la langue cible.

Enfin, nous avons constaté qu'il est important d'améliorer des compétences phonétiques à l'oral dans chaque processus d'enseignement/apprentissage en classe de FLE, car la bonne articulation des langues étrangères favorise l'apprentissage. Cela améliore aussi les capacités des apprenants de la première moyenne et assure leurs compétences orales et écrites.

Le domaine de notre recherche est très vaste qui pourrait ouvrir d'autres pistes de recherche comme par exemple : comment contribuer les multimédias ou les supports informatiques à l'évaluation de la prononciation en classe de FLE ?

Bibliographie

Bibliographie

1. ARNAUD. Sébastien, « La Gestalt thérapie », Conférence organisée par L'Association des Psychologues de l'enfance et de l'Adolescence, 2016.
2. BALLABRIGA. MICHEL, « Sémantique textuelle 1 : la linguistique structurale », 2005.
3. BERNADETTE. Plumelle, références bibliographiques du dossier. « L'oral dans l'éducation », 2021.
<https://journals.openedition.org/ries/10540>
4. BILLIERÈS. Michel, « Au son du Fle, « L'oral, c'est quoi au fait ? », 2014.
5. BILLIERÈS. Michel, Au son du Fle. « Phonétique et Phonologie », 2014.
6. BIZOURD. Colette, *Invitation à l'expression oral, 7ème édition*, 2006.
7. BRUNO. July, *La communication*, chapitre 1, présentation de la communication, 2009.
8. CHARAUDEAU. Patrick, et MAINGUENEAU. Dominique, *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris : Seuil, 2002.
9. COIANIZ. Alain, « Méthodologie d'enseignement du français et conceptions de l'homme », 2002.
10. CUQ. Jean Pierre, *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*, Paris CLE international, 2003.
11. DE GRANDPRÉ. Martine, LAFONTAINE. Lizanne et PLESSIS-BELAIR. Ginette, « L'enseignement de l'oral à l'école », « L'oral pragmatique : un objet d'enseignement/apprentissage nécessaire pour faciliter l'entrée des élèves dans le monde scolaire », 2016.
12. Dictionnaire. HACHETTE encyclopédique, illustré Paris, 1991.
13. Dictionnaire. Le petit Larousse illustré Paris, 1991.
14. Dictionnaire. Le petit Larousse, 2001.
15. Dictionnaire. Le petit Robert de la langue française, Paris, 1991.

Bibliographie

16. DUBOIS. Jean, GIACOMO. Mathée, GUESPIN. Louis, MARCELLESI. Christiane, MARCELLESI. Jean- Baptiste, MÉVEL. Jean-Pierre, *Dictionnaire de linguistique Dubois*, 1994.
17. DUFEU. Bernard, « L'importance de la prononciation dans l'apprentissage d'une langue étrangère », 2008.
18. GARCIA-Debanc. Claudine, *Évaluer l'oral*, 1999.
19. GASPARD. Claude, Scribbr « Le questionnaire : définition, étape, conseils et exemples », publié le 5 décembre 2019. (Mis à jour le 24 mars 2021).
20. IDDOU SAID OUMAR. Malika, ABSI Fadila, *Plaisir d'apprendre le Français le guide de l'enseignant, première année de l'enseignement moyen*, Edition Alger, 2004.
21. LODGE. Anthony, *Le français. Histoire d'un dialecte devenu langue*. Paris : Fayard. 1997.
22. NONNON. Elisabeth, « L'histoire de la didactique de l'oral, un observatoire de questions vives de la didactique du français », 2011.
23. OUTALEB. Aldjia, direction de l'enseignement fondamental commission national des programmes ministère de l'éducation nationale. *La place et le rôle de l'oral dans l'enseignement apprentissage du Fle*, 2010.
24. PERRIN. Jacques, « Concevoir l'innovation industrielle. Méthodologie et méthode de conception de l'innovation » 2001.
25. PIERRET. Jean -Marie, *Phonétique historique du français et notions de phonétique générale*, Louvain-La-Neuve, Peeters, nouvelle édition, (Série pédagogique de l'Institut de Linguistique de Louvain, 1994).
https://www.google.dz/books/edition/Phon%C3%A9tique_historique_du_fran%C3%A7ais_et_n/mP4JUXoFLBoC?hl=fr&gbpv=1&dq=inauthor:%22Jean-Marie+Pierret%22&printsec=frontcover (consulté le 15 mai 2024).
26. PUREN. Christian, *Histoire des méthodologies d'enseignement des langues vivantes* », 1989.
27. PUREN. Christian, *Histoire des méthodologies d'enseignement des langues* », 1990.
28. PUREN. Christian, *Histoire des méthodologies d'enseignement des langues*, Paris : Nathan, 1988.

Bibliographie

29. PUREN. Christian, « L'enseignement de l'oral dans les différents courants méthodologiques ».1988.
30. PIERRE. Léon, *Phonétisme et prononciations du français*, 2011.
31. RICO. Christophe, le signe, « domaine fermé », « Saussure et le cours de linguistique générale, cent ans après », 2005.
32. ROBERT. Jean- Pierre, *Dictionnaire pratique de didactique du FLE*, ophrys, France, 2002.
33. SARRAZAC. Jean-Pierre, Mouchon Jean, Vanoye Francis, « Pratiques De L'oral, écoute Communicative Sociales, Jeu Théâtral », 1991.
34. SHABKHEZ. Hibah, « Ddu Fle méthodologies comparaison table », 2014.
35. TARDIEU. Claire, *La didactique des langues en 4 mots-clés : communication, culture, méthodologie, évaluation*, 2008.
36. WILHELM. Stéphane, « Prosodie et correction phonétique », 2012.

Annexe

Liste des tableaux :

Tableau n°01 : Les différences entre phonétique /phonologie	18
Tableau n°02 : Traits d'articulation des 16 voyelles du français.....	19
Tableau n°03 : Les principales prononciations consonantiques.....	20
Tableau n°04 : Les lieux articulatoires des semi-voyelles ou les semi-consonnes.....	20
Tableau n°05 : Les phrases enregistrées durant la 1ère séance.....	28
Tableau n°06 : Les phrases enregistrées durant la 2ème séance.....	28
Tableau n°07 : Les phrases enregistrées durant la 3ème séance.....	29
Tableau n°08 : La prononciation incorrecte des mots de la 1 ère séance.....	30
Tableau n°09 : La prononciation incorrecte des mots de la 2ème séance.....	30
Tableau n°10 : La prononciation incorrecte des mots de la 3ème séance.....	31
Tableau n°11 : La représentation de l'âge des enseignants.....	35
Tableau n°12 : La représentation du genre des enseignants.....	36
Tableau n°13 : Le nombre d'années d'expérience.....	37
Tableau n°14 : Le statut de l'enseignant.....	38
Tableau n°15 : La composante communicative la plus enseignée.....	39
Tableau n°16 : Le pourcentage des enseignants qui rencontrent des difficultés durant le cours.....	40
Tableau n°17 : Les difficultés rencontrées par les apprenants en classe de FLE.....	41
Tableau n°18 : La remédiation des erreurs par les enseignants	43
Tableau n°19 : Le procédé de correction phonétique le plus efficace.....	44
Tableau n°20 : L'évaluation de la correction phonétique sur le développement de la compétence orale des apprenants.....	45
Tableau n°21 : L'avis des enquêtés sur l'importance de la correction phonétique.....	46
Tableau n°22 : Les conseils proposés pour d'autres enseignants pour améliorer la correction phonétique.....	47

Liste des figures :

Figure n°1 : L'âge des enseignants.....	36
Figure n° 2 : Le genre des enseignants.....	37
Figure n° 3 : Le nombre d'années d'expérience.....	38
Figure n° 4 : Le statut de l'enseignant.....	39
Figure n°5 : La composante communicative la plus enseignée.....	40
Figure n° 6 : Le pourcentage des enseignants qui rencontrent des difficultés durant le cours..	41
Figure n°7 : Les difficultés rencontrées par les apprenants en classe de FLE	42
Figure n°8 : La remédiation des erreurs par les enseignants en classe.....	43
Figure n° 9 : Le procédé de correction phonétique le plus efficace.....	45
Figure n°10 : L'évaluation de la correction phonétique sur la compétence orale des apprenants.....	46
Figure n°11 : L'avis des enquêtés sur l'importance de la correction phonétique.....	47
Figure n°12 : Les conseils proposés à d'autres enseignants pour surmonter ces difficultés.....	48

Dans le cadre de l'élaboration d'un mémoire de Master en didactique du français langue étrangère (FLE), portant sur : pour une prononciation correcte en compétence orale chez les apprenants de première année moyenne (1AM), nous vous prions aimablement de bien vouloir répondre à ces questions qui se rapportent au sujet de notre travail de recherche.

Nous tenons à vous informer que toutes vos informations seront exploitées pour des fins scientifiques et ce, en vous garantissant le total anonymat.

1) Age :

2) Sexe :

a) Masculin

b) Féminin

3) Nombre d'années d'expériences :

.....

4) Statut de l'enseignant :

a) Titulaire

b) vacataire

5) En cours de français langue étrangère, quelle composante communicative accordez-vous plus de temps ?

- Le vocabulaire
- L'écrit
- La conjugaison
- Autre

6) Rencontrez-vous des difficultés lors de vos cours ?

Oui

Non

7) Quel genre de difficultés les élèves rencontrent-ils en classe ?

.....
.....

8) Comment gérer vous les erreurs de prononciation des élèves en classe ?

.....
.....
.....

9) Quel est le procédé de correction phonétique que vous jugerez efficace pour pallier ces difficultés ?

.....
.....

10) Comment évaluez-vous l'efficacité de la correction phonétique sur le développement de la compétence orale chez des élèves ?

.....
.....

11) Pensez-vous que la correction phonétique soit une étape importante dans l'apprentissage d'une langue étrangère ?

Oui

Non

12) Quels conseils donneriez-vous à d'autres enseignants pour améliorer la correction phonétique ?

.....
.....
.....

Dans le cadre de l'élaboration d'un mémoire de Master en didactique du français langue étrangère (FLE), portant sur : pour une prononciation correcte en compétence orale chez les apprenants de première année moyenne (IAM), nous vous prions aimablement de bien vouloir répondre à ces questions qui se rapportent au sujet de notre travail de recherche.

Nous tenons à vous informer que toutes vos informations seront exploitées pour des fins scientifiques et ce, en vous garantissant le total anonymat.

1) Age : 37

2) Sexe :

a) Masculin

b) Féminin ✓

3) Nombre d'années d'expériences :

8

4) Statut de l'enseignant :

a) Titulaire ✓

b) vacataire

5) En cours de français langue étrangère, quelle composante communicative accordez-vous plus de temps ?

- Le vocabulaire
- L'écrit
- La conjugaison
- Autre

6) Rencontrez-vous des difficultés lors de vos cours ?

Oui ✓

Non

7) Quel genre de difficultés les élèves rencontrent-ils en classe ?

Les élèves rencontrent des multiples difficultés, notamment dans la lecture des séances d'orales et même à l'écrit

8) Comment gérez-vous les erreurs de prononciation des élèves en classe ?

En corrigeant les apprenants sur les points de prononciation, et les faire répéter la prononciation plusieurs fois

9) Quel est le procédé de correction phonétique que vous jugerez efficace pour pallier ces difficultés ?

à chaque séance faut consacrer un peu de temps à une petite lecture ou un passage d'un roman et faire intervenir quelques élèves à laire à haut voix

10) Comment évaluez-vous l'efficacité de la correction phonétique sur le développement de la compétence orale chez des élèves ?

La phonétique joue un rôle très intéressant dans l'oral car si on prononce mal un mot on arrive pas à bien passer le message

11) Pensez-vous que la correction phonétique soit une étape importante dans l'apprentissage d'une langue étrangère ?

Oui ✓

Non

12) Quels conseils donneriez-vous à d'autres enseignants pour améliorer la correction phonétique ?

Travailler l'oral et ~~l'aspect~~ l'aspect communicatif chez les élèves, autrement motiver les élèves à communiquer en classe

Dans le cadre de l'élaboration d'un mémoire de Master en didactique du français langue étrangère (FLE), portant sur : pour une prononciation correcte en compétence orale chez les apprenants de première année moyenne (IAM), nous vous prions aimablement de bien vouloir répondre à ces questions qui se rapportent au sujet de notre travail de recherche.

Nous tenons à vous informer que toutes vos informations seront exploitées pour des fins scientifiques et ce, en vous garantissant le total anonymat.

1) Age : 32

2) Sexe :

a) Masculin

b) Féminin

3) Nombre d'années d'expériences :

06 ans

4) Statut de l'enseignant :

a) Titulaire

b) vacataire

5) En cours de français langue étrangère, quelle composante communicative accordez-vous plus de temps ?

- Le vocabulaire
- L'écrit
- La conjugaison
- Autre

6) Rencontrez-vous des difficultés lors de vos cours ?

Oui

Non

7) Quel genre de difficultés les élèves rencontrent-ils en classe ?

Les apprenants n'arrivent pas à s'exprimer correctement à cause de l'influence de la langue maternelle et l'anglais

8) Comment gérer vous les erreurs de prononciation des élèves en classe ?

Avec la Remédiation et des exercices de discrimination des sons

9) Quel est le procédé de correction phonétique que vous jugerez efficace pour pallier ces difficultés ?

Des chansons, des productions orales

10) Comment évaluez-vous l'efficacité de la correction phonétique sur le développement de la compétence orale chez des élèves ?

La correction phonétique est très efficace afin qu'ils puissent communiquer bien.

12) Pensez-vous que la correction phonétique soit une étape importante dans l'apprentissage d'une langue étrangère ?

Oui ✓

Non

13) Quels conseils donneriez-vous à d'autres enseignants pour améliorer la correction phonétique ?

On peut améliorer la correction phonétique en utilisant les gestes, la mimique, les chansons, les comptines, etc.